

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 99 (1963)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

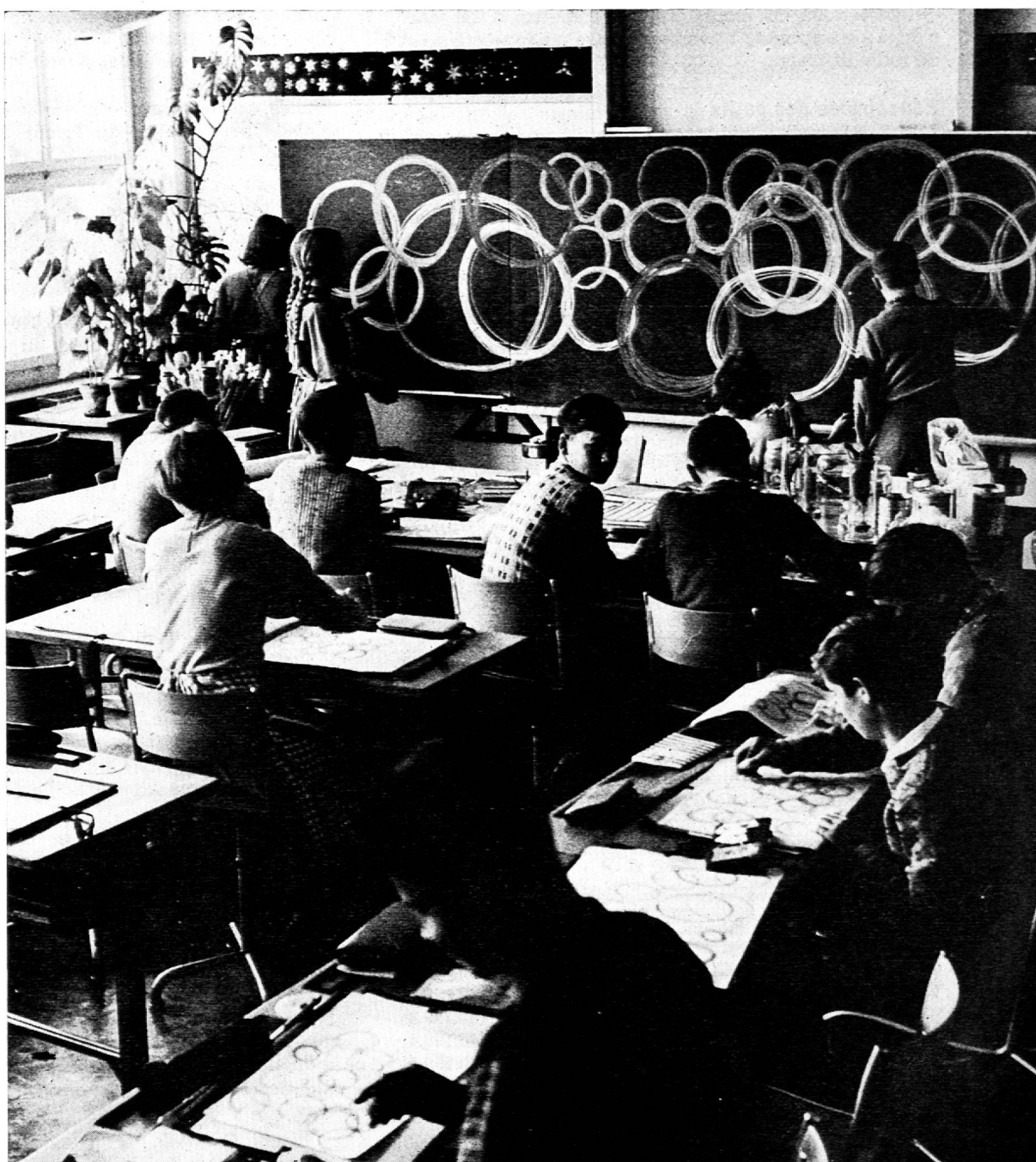
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Assouplissement
de la main

COMITÉ CENTRAL

Le cinquième stage organisé en collaboration par la SPR et le Centre d'information et de « public relations » aura lieu à Chexbres les 24 et 25 mai.

Le président de la SPR, A. Veillon, vous prie de prendre note que son numéro de téléphone est désormais : (021) 61 48 87.

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Rectification

Lors de l'impression du compte rendu du congrès (Ed. n° 7, du 22.2.63), le sous-titre « Bureau de l'assemblée » a été oublié. Vous voudrez bien, chers collègues — et je vous en remercie — le remettre à sa place, c'est-à-dire après le texte de la lettre à la Société suisse de radiodiffusion.

R. S.

Educatrices des petits

Samedi 2 mars, à 14 h. 30, au collège de Floréal, rencontre de printemps à laquelle Mme Audergon, diplômée des Beaux-Arts à Paris, nous apportera ses idées et ses conseils. Nous créerons un mobile et ferons des collages avec diverses matières. Soyons nombreuses à profiter de cette aubaine !

Séjour mer - montagne CRJ-SPV

La vente du mimosa étant terminée, nous prenons dès maintenant et jusqu'au 20 mars les inscriptions concernant vos élèves, pour les séjours à la mer ou à la montagne. Les demandes seront accompagnées d'un certificat médical. Nous rappelons qu'en plus de votre ristourne « mimosa », nous disposons d'un fonds provenant des abandons de ristournes au profit d'enfants de nos classes vaudoises.

R. Joost, Platane, 1, Prilly.
Tél. 24 60 00.

Centrale de documentation scolaire

Avenue de Beaulieu 9, Lausanne

Liste des objets nouveaux mis en circulation

a) Tableaux muraux

La chauve-souris	111.030.3-111.030.4
Le lièvre	111.040.0-111.040.1-111.040.2-111.040.3-111.040.4
La carpe et son anatomie	111.401.0-111.401.1-111.401.2
Le hanneton	111.510.7-111.510.8-111.510.9-111.510.10 111.510.11
La mouche domestique	111.530.2-111.530.3-111.530.4
Le seigle	112.093
Le noisetier	112.495-112.496-112.497
La dent-de-lion	112.722.04-112.722.05-112.722.06

Valais. Série d'agrandissements photograph.	45/27 cm.
Glacier du Rhône - Furka et Grimsel	140.199.1
Vallée de Conches	140.199.2
Région de Mörel - Brigue	140.199.3
Viège et Rhône - Simplon-Village	140.199.4
En amont de la Souste - Bois de Finges	140.199.5
Région de Sion - Derborence	140.199.6
En amont de Saillon - Cultures à Saxon	140.199.7

En amont de Martigny - Coude du Rhône	140.199.8
Verrou de St-Maurice - Embouch. du Rhône	140.199.9
Glacier d'Aletsch - Lötschental	140.199.10
Glac. de Moiry - Arolla, Collon et Bouquetins	140.199.11
Saas-Fee - Le Cervin	140.199.12
Grande-Dixence - Lac et cirque de Zeuzier	140.199.13
Grand-Saint-Bernard en hiver - Verbier	140.199.14
Lac de Champex - Val Ferret	140.199.15
Chippis - Chandolin	140.199.16
Valais des terrasses - Vignobles	140.199.17
Val-d'Illiez - Vallée du Trient	140.199.18

b) Diapositives

Italie du Nord I	241.825
Italie du Nord II	241.826
Italie, le centre	241.827
Italie méridionale I	241.828
Italie méridionale II	241.829
La Sicile	241.830
Vallée de l'Orbe	240.046-240.047-240.048-240.049
Canton de Neuchâtel, bord du lac	240.082-240.083
Pays-d'Enhaut	240.084-240.085-240.086-240.087
Canton de Fribourg	240.150-240.151-240.152 240.153-240.154-240.155

c) Vues de la Documentation française

La Monarchie de Juillet	376.16
Athènes au Ve siècle (av. Jésus-Christ)	372.3
La Péninsule Ibérique	431.40

Guide de Travail

Techniques Freinet

Invitation au congrès de l'Ecole moderne

« Le Mouvement de l'Ecole moderne (Pédagogie Freinet) tiendra son congrès international à Niort (Deux-Sèvres), du 7 au 12 avril 63.

Nos congrès sont chaque année un événement pédagogique unique par l'importance des problèmes discutés, le nombre des participants et la résonance de leurs travaux.

Pour la première fois se réunira une commission nouvelle, celle des inspecteurs et des professeurs qui viennent travailler avec nous pour la modernisation aujourd'hui urgente de notre enseignement.

Le thème du congrès : *Les techniques audio-visuelles*, doublé d'un autre thème annexe, insuffisamment étudié l'an dernier : *Une méthode naturelle d'enseignement scientifique*, nourrira nos séances plénières. Mais l'essentiel de nos journées sera consacré au travail de nos trente commissions spécialisées. Il y aura là, pour tous, du travail passionnant, et pour les nouveaux venus des sources inépuisables d'information et d'initiation.

C'est à ce grand congrès de fraternité et de travail que nous avons l'honneur de vous inviter...»

Freinet.

Chaque jour, au programme : travaux des commissions ; démonstrations pratiques dans les classes-ateliers ; exposition d'art enfantin ; exposition technologique ; séances de synthèse ; excursions (Marais Poitevin-Côte charentaise).

Nous encourageons vivement tous les collègues qui le pourraient à se rendre à Niort, qu'ils soient d'anciens adhérents ou simplement avides d'information. Ils sont assurés de l'accueil fraternel des organisateurs.

Le comité.

Société suisse des maîtres de gymnastique Publication de cours

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, le cours suivant pendant les vacances de printemps :

Cours de ski pour la formation de chefs d'excursions et de chefs de camps de ski du 2 au 6 avril 1963, entrée au cours le 1er avril 1963. Lieu du cours : Bivio.

Les participants doivent être de bons skieurs. Ils indiqueront sur la formule d'inscription s'ils dirigent personnellement ou collaborent à la direction d'un camp.

Indemnités : 5 indemnités journalières de Fr. 7.—, 5 indemnités de nuit de Fr. 4.—, le remboursement des frais de voyage, trajet le plus court du lieu où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscription : les maîtres désirant participer à ce cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou de leur section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Max Reinmann, Hofwil (Berne). Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Reinmann pour le samedi 9 mars. Tous les maîtres recevront une réponse jusqu'au 16 mars. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Liste des dépositaires des formules d'inscription :

Jura bernois : M. Gérard Tschoumy, av. de Lorette 4, Porrentruy.

Genève : M. André Chappuis, 15, av. Adrien Jeandin, Chêne-Thônex.

Fribourg : M. Léon Wicht, Champ-Fleuri 3, Fribourg.
Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévards 5, Neuchâtel.

Tessin : M. Marco Bagutti, Massagno.

Valais : M. Paul Curdy, av. Ritz, Sion.

Vaud : M. Numa Yersin, ch. Verdonnet 14, Lausanne.

*Le président de la Commission technique :
N. Yersin.*

Echange

Un maître d'Amsterdam échangerait son appartement pour quelques semaines d'août 1963 avec collègue vaudois (ou romand). Prière de s'adresser à W. Rosset, Echallens (tél. 4 14 90).

Mémento

2.3.63 : Educatrices des petits : Rencontre de printemps.

2-3.3.63 : AVMG : ski, haute montagne : Rosablanc.

23.3.63 : Groupe de dessin, Lausanne, séance de travail.

1-6.4.63 : AVGM : ski de printemps, ski de haute montagne, Bretaye, Zermatt, Les Grisons.

24-25.5.63 : SPR : Séminaire de Chexbres : Education continue.

8.6.63 : Assemblée générale de l'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille.

Postes au concours

La dernière liste publiée (Ed. n° 7 du 22.2.63, p. 109) contenait une erreur : Il n'y a pas de poste d'institutrice semi-enfantine au concours à Tolochenaz.

Buchillon. — Institutrice primaire.

Champvent. — Instituteur primaire.

Institutrice primaire.

Corbremont-le-Grand. — Institutrice primaire.

Corcelles s/Chavornay. — Instituteur primaire.

Institutrice semi-enfantine.

Entrée en fonctions : avril 1963.

Couple accepté.

Corcelles-le-Jorat. — Institutrice primaire.

Donneloye. — Instituteur primaire.

Institutrice primaire.

Entrée en fonctions : 8 avril 1963.

Lucens. — Maîtresse enfantine.

Entrée en fonctions : 16 avril 1963.

Mézières. — Institutrice semi-enfantine.

Entrée en fonctions : 16 avril 1963.

Payerne. — Institutrice primaire.

Entrée en fonctions : 16 avril 1963.

Roche. — Instituteur primaire.

Entrée en fonctions : fin avril 1963.

Rueyres. — Institutrice primaire.

Baulmes. — Instituteur, degré supérieur.

Instituteur, degré moyen.

Institutrice, degrés moyen-inférieur.

(Ces concours se terminent le 6 mars 1963).

Chavannes-des-Bois. — Institutrice primaire.

Chesalles s/Moudon. — Instituteur primaire. Appartement à disposition.

Cottens. — Instituteur primaire.

Forel /Lavaux. — Institutrice primaire aux Cornes-de-Cerf.

Mutrux. — Institutrice primaire.

Ormont-Dessous. — Maître de classe supérieure.

Instituteur primaire.

Rougemont. — Instituteur primaire.

GENÈVE GENÈVE

UIG — Section des messieurs

Les membres de la section sont convoqués en *assemblée administrative annuelle, le jeudi 7 mars 1963, à 9 h. 30 précises, à la Salle des fêtes du Buffet de la gare de Cornavin (entrée : passage de Montbrillant).*

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Rapport du président ;
3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes ;
4. Elections statutaires :

- a) du président
 - b) de deux vice-présidents
 - c) de douze membres du comité
 - d) des vérificateurs des comptes pour 1963
 - e) du correspondant au Bulletin de la SPR ;
5. Désignation des délégués de l'UIG :
- a) à la Société pédagogique romande
 - b) du Cartel des associations de fonctionnaires et employés de l'Etat de Genève
 - c) aux jurys d'examens aux études pédagogiques
 - d) aux commissions de nomination
 - e) à la Conférence de fin de stage
 - f) aux différents groupements contrôlés ;
6. Fixation de la cotisation pour 1963.

Art. 8 des statuts. — L'assemblée administrative annuelle est obligatoire pour les membres actifs ; une amende statutaire est infligée aux membres absents qui n'ont pas présenté par écrit une excuse reconnue valable par le comité.

L'assemblée sera suivie d'un *repas en commun* servi à 12 h. 30 au Buffet de la gare de Cornavin. Nous entourerons nos collègues qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite : Georges Durand, Edmond Joris, Charles Pierrehumbert, Marcel Ravel. Nous invitons tous nos collègues, membres actifs et honoraires à se retrouver nombreux pour ce repas amical.

Menu

Vol-au-vent toulousaine
Poulet sauté au chambertin
Nouillettes au beurre
Salade panachée
Vacherin glacé praliné

Prix : fr. 9.— (service compris, sans boisson).

Prière de s'inscrire auprès de René Martin, 16, ch. Pierre Longue, Grand-Lancy, tél. 42 30 76, jusqu'au mardi 5 mars, à midi.

UIG — Section des messieurs

Compte rendu financier de l'exercice 1962 (arrêté au 31.1.1963)

A. Aux recettes

1. Cotisations perçues	6 056.—
2. Ristourne assurance-accidents . .	1 145.10
3. Intérêts nets Caisse d'épargne . .	114.79
4. Intérêts nets Coop. d'Habitation .	10.50

B. Aux dépenses

1. Versements à la SPR :	
Cotisations	920.—
Abonnements « Educateur » . .	2 760.—
Congrès SPR 1962	184.—
2. Cotisations et subventions aux œuvres, abonnements	207.30
3. Indemnités 1962 :	
au président	700.—
au secrétaire	100.—
4. Frais d'impression	227.55
5. Prime assurance responsabilité civile	60.30
6. Frais de représentation (réceptions délégations)	1 435.90
7. Frais généraux	482.55
Excédent des recettes	248.59
	7 326.39 7 326.39

Etat du capital au 31.1.1963

Aux chèques postaux	2 103.74	
En caisse	238.25	
En Caisse d'épargne	6 107.54	
Deux parts Coop. d'Habitation . . .	80.—	
Matériel	1.—	
Fonds de lutte		1 218.30
Capital propre		7 312.28
	8 530.58	8 530.58

L'exercice se termine donc avec un léger boni, insignifiant si on le compare aux Fr. 1 145.10 de ristourne de l'assurance-accidents. Si cette somme nous avait manqué (et il s'agit d'une recette aléatoire, qui n'arrive pas chaque année) nous aurions accusé un déficit d'environ Fr. 900.—. Mais pour être au clair, il faut tenir compte que le Congrès de la SPR nous a coûté, y compris les assemblées de délégués consacrées à la revision des statuts, à peu près cette somme.

Ce qui fait que nos comptes, dans l'ensemble, se tiennent dans un équilibre assez précaire.

Relevons que les frais généraux, malgré l'organisation d'un secrétariat, ne sont passés, de 1958 à 1962 que de Fr. 412.90 à Fr. 482.55.

Nous verrons en 1963 si la cotisation de Fr. 40.— (dont 22 fr., rappelons-le, vont à la SPR) nous permettra de garder cet équilibre.

C'est ce que je souhaite autant que vous.

Le trésorier : P. Haubrechts.

UIG — Section des messieurs

Assemblée générale du 20 février. — Une cinquantaine de collègues dont beaucoup de jeunes — ont pris une part active à cette séance dont l'ordre du jour varié a été épuisé en moins de deux heures.

Mario Soldini, premier vice-président, en l'absence du président Journet actuellement quelque part en Suisse, dirigea les débats. Après l'adoption du procès-verbal de Martin, on passa aux points suivants :

Communications du comité. — Celles-ci furent copieuses puisqu'on entendit la lecture de plusieurs rapports importants — fruit du travail discret mais effectif du comité au cours de longs mois de discussions. Une bonne nouvelle : grâce à notre intervention auprès de M. le directeur R. Jotterand, ce dernier fit aussitôt le nécessaire pour que l'Inspection militaire des instituteurs fixée au jeudi 18 avril — en pleines vacances de Pâques — soit renvoyée à un jeudi moins vulnérable.

Soldini nous donne ensuite connaissance des résultats encourageants obtenus par les candidats de la première « tournée » des 114 inscrits, à la suite des interrogations couronnant leurs cinq mois d'études pédagogiques, en français, élocution, dessin, musique et gym. Il semble bien que la suppression du concours d'entrée en stage ait joué un rôle psychologique en faveur du recrutement. Certains aspects de la nouvelle formule seront d'ailleurs repris en séances de délégations à la fin de la première année d'expérience.

Mutations. — Aux douze collègues admis comme membres actifs de notre section le président souhaite une cordiale bienvenue, tandis que les quatre collègues qui ont pris leur retraite après une carrière de dévouement — G. Durand, Ed. Joris, Ch. Pierrehumbert et M. Ravel — sont nommés membres honoraires de l'UIG. Acquadro passe, lui à la TV.

Amende statutaire (art. 8). — A la suite de la proposition Stengel du 7.3.62, le comité engage l'assemblée à fixer à 10 francs l'amende pour absence non motivée à l'AAA. Après une vive discussion, les collègues présents approuvent le comité à une majorité évidente (8 avis contraires, 2 abstentions). Pour tempérer cette mesure, l'application de l'art. 8 est différée à 1964 à une faible majorité, cette fois.

Mode de paiement des cotisations. — La proposition Paoliello de faire percevoir nos cotisations sur nos traitements par le DIP n'est pas jugée heureuse. Elle est remplacée par celle d'une carte de membre détachable du bulletin de versement.

Propositions individuelles

1. *Deshusses* voudrait que l'UIG prenne contact avec les autorités religieuses pour tâcher de trouver une solution au problème épineux de la leçon de religion. Soldini ouvre la discussion en déclarant que la neutralité de l'UIG rend délicate cette intervention, au sujet de laquelle chacun donne son point de vue. Il est décidé que le nouveau comité étudiera la question en temps voulu.

2. *Morard*, qui ne s'y représente pas, propose que les membres du comité soient libérés du paiement de la cotisation de section, afin de faciliter son recrutement. Cette proposition est renvoyée à une prochaine assemblée générale.

3. *Aubert* demande que les séances de la section messieurs soient plus fréquentes. Mais si tel est le cas, elles sont peu fréquentées. Soldini fait remarquer à Aubert que les problèmes débattus depuis quelques années concernaient l'ensemble du corps enseignant primaire et enfantin et ont fait l'objet de plusieurs séances plénières.

4. *Schenkel* se plaint du manque d'informations concernant le travail de l'UIG. Or cette information se fait régulièrement par le canal de l'*Educateur*. Quand la rubrique genevoise est vierge, cela ne veut pas dire que le comité se repose. Mieux vaut ne rien dire que faire du remplissage. Que l'on parcoure l'*Educateur* depuis 1960 et l'on verra que tout l'essentiel a été dit sur l'activité de l'UIG et celle, débordante, de son Centre d'information ! D'ailleurs, la chronique genevoise est ouverte à tous, et le correspondant soussigné serait enchanté de recevoir de temps en temps un « papier » intéressant de la part des collègues qui ont horreur du vide.

E. F.

Gymnastique

Il est rappelé à tous les membres de l'UIGM que le cours de gymnastique continue chaque mardi, à 17 h., à l'Ecole du Mail.

UIG — Section des dames

Compte rendu financier pour l'exercice 1962

Recettes

Cotisations	7 708.—
Amendes	310.—
Ristourne assurance accidents	2 921.30
Intérêts caisse d'épargne	281.32
Intérêt parts Saffa	6.—
Fonds d'entraide	733.50
Total des recettes	<u>11 960.12</u>

Dépenses

Cotisations SPR	1 375.—
Intersyndicale	28.—
Alliance des sociétés féminines	332.50
Sociétés féminines genevoises	30.—
Association des consommateurs	15.—
Commission choix des lectures	50.—
Association sauvegarde de la nature	20.—
Abonnements à l'« Educateur »	4 125.—
Abonnements div. (Mémorial Gd Conseil, etc.)	52.75
Délégations Neuchâtel (revision statuts)	78.—
Lausanne (rencontre SPV)	20.40
Associations féminines	79.80
Congrès de Bienne - Chexbres	433.—
Congrès, cotisation extraordinaire	270.—
Yverdon (SPR)	17.—
Réceptions et assemblées	174.80
Assemblée génér. et réunion des correspond.	139.50
Indemnité aux responsables	935.—
Administr., circulaires (plus secrétariat : 350)	887.25
Frais d'impression (envel., papier lettres, etc.)	242.80
Divers pour remerciements	43.60
Assurance responsabilité civile	125.70
Impôts caisse d'épargne	75.96
Fonds d'entraide	660.—
Total des dépenses	<u>10 211.06</u>

Recettes	11 960.12
Dépenses	<u>10 211.06</u>
Bénéfice 1962	<u>1 749.06</u>

Avoir fin 1961	11 810.20
Bénéfice 1962	<u>1 749.06</u>
Avoir fin 1962	<u>13 559.26</u>

dont 211.— au fonds d'entraide
378.30 au fonds théâtral.

Avoir réparti ainsi :

Au compte de chèques	2 858.56
En caisse	37.50
A la caisse d'épargne	10 363.20
2 parts Saffa	200.—
1 part Habitation des Vernets	100.—
Total	<u>13 559.26</u>

Ainsi se termine sur la note gaie d'un bénéfice, cet exercice au sujet duquel je n'avais guère lieu d'être optimiste en février dernier. Ce fut (à cause du Congrès, de la revision des statuts de la SPR, du nouveau secrétariat de l'UIG) une année lourde, qui se termine cependant bien grâce aux ristournes de l'assurance accidents, s'élevant à 2921 francs pour 1960 et 1962. Sans elles nous déplorerions un déficit de 4 francs environ par membre.

L'année prochaine, comme le montre le petit tableau ci-dessous, ne sera guère plus légère à notre trésorerie, surtout à cause des nouvelles cotisations SPR et de l'augmentation du prix de l'« Educateur » qui déploieront tous leurs effets... Considérant cependant : que le déficit prévu ne semble pas devoir compenser entièrement le bénéfice de cette année ; que l'espoir d'une ristourne pour 1962 ; que notre capital est suffisamment confortable en ce moment ; considérant tout cela, je proposerai à l'assemblée générale du 7 mars le maintien de la cotisation à 30 francs pour l'année 1963.

Budget pour 1963**Recettes**

Cotisations	8 100.—
Intérêts	200.—
Total	<u>8 300.—</u>

Dépenses

Cotisations SPR et fonds Congrès	1 890.—
Abonnements à l'« Educateur »	4 050.—
Cotisation Alliance sociétés féminines	338.—
Cotisations diverses	160.—
Abonnements divers	52.—
Indemnités et délégations	1 200.—
Administration, secrétariat	1 000.—
Frais d'impression	300.—
Assurance responsabilité civile	125.—
Divers pour assemblées, etc.	300.—
Total	<u>9 415.—</u>

Dépenses prévues	9 415.—
Recettes prévues	8 300.—
Déficit prévu pour 1963	<u>1 115.—</u>

Fonds d'entraide

Recettes 1962	733.50
Solde 1961	137.50
Total	<u>871.—</u>

Dépenses

Pro Familia	20.—
Pour l'Avenir	50.—
Foyer d'accueil de la Madeleine	30.—
Séjours de vacances apprentis	20.—
Office privé apprentissages	20.—
Ouvroir Union des femmes	100.—
Village Pestalozzi	50.—
Parrainages Tuteur général	240.—
Pro Infirmis	120.—
Croix-Rouge	10.—
Total	<u>660.—</u>

Détail des recettes

Ecole Bertrand	46.—
» des Pervenches	60.—
» de la Roseraie	99.—
» F. Hodler	114.—
» rue 31-Décembre	20.—
» des Eaux-Vives	170.—
» des Croupettes	24.—
» J. Fazy	68.—
» du Mail	48.—
» de la rue Necker	10.—
» Trembley	36.—
Versements individuels	38.50
Total	<u>733.50</u>

Total des entrées	871.—
Total des dépenses	660.—
Reste en caisse fin 1962	<u>211.—</u>

Les 211 francs restant en caisse sont destinés à compenser en 1963 certains dons plus faibles que de coutume (au village Pestalozzi, à l'Ouvroir). Au moment d'effectuer les versements, les recettes du FE ne permettaient pas de faire davantage sans provoquer un

déficit ; la situation s'est quelque peu améliorée par la suite.

Terminons par une petite rétrospective dont vous voudrez bien tirer vous-mêmes les conclusions.

Recettes du Fonds d'entraide

En 1956	728.70	en 1960	853.50
» 1957	1057.15	» 1961	842.50
» 1958	772.90	» 1962	733.50
» 1959	912.80		

La trésorière : L. Schwindt.

Union amicale des écoles enfantines**Convocation à l'assemblée administrative annuelle**

Jeudi 7 mars 1963, à 14 h. 30

à l'Hôtel des Bergues, salon « Petit Mont-Blanc »

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la précédente séance.
2. Rapport de la présidente.
3. Rapport de la trésorière.
4. Rapport des vérificatrices des comptes.
5. Discussion et approbation de ces comptes.
6. Rapports des délégués.
7. Election de trois délégués (CIA, Cartel et SGTM).
8. Election de la présidente et du comité.
9. Allocutions de nos invités.
10. Divers et propositions individuelles (ces dernières doivent être faites par écrit, avant l'assemblée).

Nous vous rappelons que la présence à l'assemblée administrative est obligatoire pour les membres actifs (amende : 5 francs) ; les personnes qui, pour une raison valable, ne peuvent y assister, sont priées d'envoyer une excuse écrite à la présidente, avant l'assemblée.

La partie administrative sera suivie d'un thé. Nous vous prions d'en régler le prix (3 francs), au moyen du bulletin de versement annexé, *avant le samedi 2 mars, et d'apporter le talon du chèque à l'assemblée, afin de faciliter le contrôle du service.*

Après le thé, nous vous invitons à rejoindre nos collègues de l'UIG dames, dans le salon voisin, où le Groupe choral de l'UIG nous offrira un aimable délassément musical.

*La présidente : M. Meyer de Stadelhofen
(avenue Beau-Séjour 23, Genève).*

Rapport financier de l'Union amicale des Ecoles enfantines**Exercice 1961-1962****Recettes**

Cotisations	2 978.48
Amendes	75.—
Ristourne de la Mutuelle Vaudoise (1960)	1 045.—
Total	<u>4 098.48</u>

Dépenses

Allocation présidente	200.—
Allocation trésorière	50.—
Abonnements « Educateur »	1 235.—
Cotisation extraordinaire à la SPR	475.—
Bureau :	56.80
Frais des délégués	302.05
Impression	64.30
UIG, frais communs et Centre d'information	322.85
Subventions	172.50
Divers :	310.70
Assurance Zurich 1961 et 1962	68.40
Solde pour balance	840.88
Total	<u>4 098.48</u>

Situation au 31 janvier 1963

Compte de chèques	3 396.80
Caisse d'épargne	1 892.81
Total	<u>5 289.61</u>

C'est encore une fois, grâce à la ristourne de la Mutuelle Vaudoise, que je boucle les comptes de notre Amicale avec un confortable bénéfice de 840 fr. 88.

Chères collègues, pendant six ans, je me suis penchée sur les comptes de notre société, la mine soucieuse où sereine selon le résultat de mes additions ou de mes

soustractions. Beaucoup d'entre vous ont eu la gentillesse d'ajouter un amical message au dos de leur bulletin de versement, ce qui est bien sympathique. Dès maintenant, c'est Mme Maryse Merker qui devient notre trésorière ; elle a bien voulu se charger de cette tâche parfois ingrate, mais que nous toutes pouvons rendre plus légère par notre ponctualité et notre fidélité.

Genève, le 12 février 1963.

Renée de Morpurgo.

NEUCHÂTEL

Assemblée des délégués

le mercredi 13 mars 1963, à 19 h. 30, à Neuchâtel, à l'Hôtel Terminus.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal ;
2. Approbation de la gestion du Comité central ;
3. Revision des statuts.
4. Discussion du projet de programme du Comité central.
5. Nominations statutaires
6. Rapport des commissions de vérification des comptes.
7. Approbation des comptes.
8. Budgets.
9. Cotisations.
10. Allocations et indemnités des membres du Comité central et des commissions.
11. Rapport de l'Exposition scolaire permanente.
12. Divers.

Association des membres non affiliés à la VPOD

En application de l'article 5 du Règlement, les membres SPN non affiliés à la Fédération suisse du personnel des services publics sont convoqués en *assemblée générale*, le mercredi 6 mars 1963, à 15 heures, à Neuchâtel (Restaurant Beau-Rivage).

Ordre du jour :

1. Rapport annuel du comité du fonds spécial.
2. Comptes du fonds spécial.
3. Cotisations et budget 1963.
4. Nominations réglementaires.
5. Assistance juridique.
6. Divers.

N.B. - Les frais de déplacement seront remboursés aux membres du fonds spécial (actuellement 81) que le comité espère voir nombreux à l'assemblée du 6 mars prochain.

Le président du comité :
Paul Grandjean, Fontainemelon.

Il y a cartel et cartel

C'est ce qui a valu à la section du Locle quelques incidents fâcheux.

1. *Le Cartel syndical VPOD*, qui est le nôtre. Il est limité à la VPOD. C'est lui qui s'est vu dans l'obligation, en tant que cartel, de ne pas prendre position

pour ou contre le projet de réforme de l'enseignement, parce que les opinions des secondaires et des primaires étaient en opposition formelle.

2. *Le Cartel syndical cantonal* ou cartel suprême qui réunit les groupements syndiqués de toutes sortes, tels que la FOMH, la FOBB, etc. C'est celui-ci qui a engagé ses membres à voter *oui*. Mais là, les primaires n'avaient pas voix au chapitre...

Ne nous emballons jamais sans avoir parfaitement le contrôle de notre premier mouvement! W. G.

Rapport d'activité pour 1962 de l'ESP

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport annuel qui s'adresse aux autorités scolaires, à nos fidèles abonnés, aux collègues de l'enseignement.

L'ESP a été ouverte : 39 fois le mercredi de 14 à 17 h. ; 39 fois le jeudi de 16 à 18 h.

Douze fiches nouvelles ont été établies, ce qui porte le nombre de nos abonnés à 179.

PRÊTS : 662 (927) volumes sont sortis, soit :

362 (613) de la bibliothèque du corps enseignant ; 300 (314) ouvrages de l'ESP ; 8(11) tableaux scolaires ont été prêtés, ainsi que 63 (90) séries de diapositives ; 8 (8) expéditions du projecteur « Prado » ont été effectuées.

Nous avons accueilli 217 visiteurs et clients. L'ESP possède à ce jour 81 séries de dias.

Comptes :

Recettes :

Solde en caisse :	Fr. 340.75
Subv. du DIP	1 500.—
Subv. de la SPN	250.—
Subv. de la Com. scol.	250.—
Subv. de la SPN, sect. de Ne.	100.—

Dépenses :

Bibliothécaire et AVS	1 054.40
Revue et documentation	77.50
Assurances	32.50
Reliures	40.—
Tableaux scolaires et diapos.	178.60
Frais d'administration	91.30

L'excédent de recettes est versé à un fonds de réserves créé en vue de la réorganisation de l'ESP.

Le comité a tenu quatre séances.

Projets d'avenir

Il est à prévoir que notre vénérable ESP arrive au terme de sa longue existence. Dès maintenant, nous devons envisager son remplacement par une « centrale de

documentation», (l'appellation exacte reste à trouver).

Tout le classement actuel doit être revu, un nouveau fichier établi, le principe d'une permanence doit être envisagé. L'accent sera mis sur les ouvrages de pédagogie, de psychologie, le matériel didactique, les fiches, les films, les diapos, la documentation scolaire, etc., alors que le secteur « romans » sera abandonné.

Nous tenons à remercier ici M. le Conseiller d'Etat Gaston Clottu qui a présidé une séance à laquelle assistaient les membres du comité ESP. Cette prise de contact a permis de jeter les premières bases de la future organisation. Le principe du rattachement de la « centrale » à l'un des services du Département de l'Instruction publique a été admis. C'est pour nous tous une heureuse formule, qui assure à la fois la permanence du service, des locaux appropriés et la centralisation des collections. Nous avons pu apprécier, une fois de plus, combien M. le chef du Département est désireux de rechercher avec nous la solution qui rendra le plus de services au corps enseignant. Il faut souhaiter alors que ce dernier soutienne nos efforts et éprouve le besoin de venir chercher chez nous une bonne part de sa documentation.

En attendant, les services de l'ESP continuent comme par le passé et nous tenons à remercier très chaleureusement les membres du comité, ainsi que tous ceux qui assurent nos moyens financiers.

*Pour le comité ESP :
Charles Landry, prés.*

† Georges Treuthardt

Un excellent collègue, un ami, vient de nous quitter. Un homme en pleine vigueur, âgé de 42 ans seulement, un époux, le père de trois jeunes enfants... Comme les voies de Dieu sont impénétrables !

G. Treuthardt obtint son brevet de connaissances en 1938. Il enseigna d'abord à l'orphelinat de Belmont sur Boudry où il connut pendant cinq ans le labeur dur et ingrat de l'internat. En revanche, c'est là qu'il eut le bonheur de rencontrer sa future épouse. Puis il fut nommé aux Hauts-Geneveys dont il dirigea la classe supérieure durant dix-huit ans. Il y a trois mois, le médecin lui ordonnait de quitter sa classe : un mal terrible l'avait atteint. Il en était conscient et il l'accepta avec sérénité grâce à une foi solidement ancrée. Comme le dit le pasteur dans son oraison, il ne s'agissait pas de la simple résignation qui implique toujours une certaine dose d'amertume.

A l'annonce du décès de leur instituteur, tous les élèves du petit collège fondirent en larmes.

Dans la petite chapelle où se pressaient une foule de gens et tous les écoliers du village, de nombreux collègues aussi, plusieurs orateurs prirent la parole pour rendre hommage aux qualités du défunt. Le président de la Commission scolaire dit combien le choix de cette autorité avait été heureux si l'on en juge au bénéfice qu'ont reçu l'école, l'église et la population des dons

du défunt dans les domaines pédagogique, musical et autres. Il reconnut que la gratitude envers un disparu pourrait s'exprimer plutôt de son vivant et mieux que par un silence approbatif. Au nom du Département de l'Instruction publique, M. Willy Jeanneret, inspecteur, releva les mérites de notre collègue : un maître dynamique, à l'affût de nouveautés, qui sut équiper sa classe de moyens modernes d'enseignement sans pour autant recourir toujours aux autorités mais en s'assurant la collaboration des élèves. M. Jeanneret souligna très justement l'usure nerveuse que produit l'enseignement chez celui qui prend sa tâche à cœur et s'y donne entièrement. Et ce maître probe et dévoué était de ceux-là. M. Marcel Jaquet, président de la SPN fit entendre la voix de l'amitié, exprima tout le chagrin ressenti par les collègues du défunt, et singulièrement celui des membres du Comité central qui furent les premiers à apprécier sa cordialité, sa modestie, son bon sens assaisonné d'humour. Georges Treuthardt assumait la grosse charge des finances de la société cantonale pendant six ans. Le pasteur enfin parla des pourquoi qui se posent quand l'épreuve vient nous frapper si cruellement. Il y répondit par l'attitude même de notre collègue, si édifiante ; lui qui savait où il en était et qui admit qu'en définitive toutes choses concouraient à son bien. N'est-ce pas magnifique ?

Que cette confiance en Celui qui a vaincu la mort soit aussi le partage de ses bien-aimés à qui nous réitérons l'expression de notre plus vive et chaleureuse sympathie.

W. G.

† Berthe Montandon

Cette ancienne institutrice locloise, âgée de 80 ans, s'est éteinte le 8 février, enfin délivrée de longs mois de souffrances continues.

Mlle Montandon était la conscience en personne. Sa vie fut une recherche constante de la perfection : tenue de sa classe impeccable, méthodes bien définies et scrupuleusement appliquées, minutie dans tout son comportement, correction du langage, courtoisie exemplaire à laquelle s'ajoutaient, pour ses proches et amis, une cordialité et une franchise qu'ils appréciaient fort.

Pendant quarante et un ans notre collègues enseigna au degré inférieur de l'école primaire avec un plein succès, d'abord à Boudevilliers puis au Locle où elle débuta aux Calame. Très exigeante, elle donna des habitudes d'ordre et de travail à ses élèves dont beaucoup lui en savent gré encore aujourd'hui. On recevait chez elle une formation solide.

La section du Locle de la SPN lui doit de la reconnaissance pour avoir été de nombreuses années un membre du comité des plus dévoués.

Nous rendons un hommage respectueux à la personnalité distinguée de Mlle Montandon, à sa droiture et à sa parfaite honnêteté. Nous assurons sa sœur, qui l'entoura des soins les plus attentifs, de nos condoléances les plus senties.

W. G.

JURA BERNOIS

Assemblée du comité général SPJ

le mercredi 6 février 1963, à Delémont, 14 h. 15, restaurant Terminus.

Présidence : Marc Haegeli, président.

L'assemblée est ouverte par les salutations d'usage. Sont présents : MM. R. Beuchat, G. Adatte, R. Bilat, W. Girard, P. Schöni, présidents de sections ; Mlle G.

Keller, MM. J. Christe, G. Chapuis, R. Straehl, délégués SPR, ainsi que M. G. Cramatte qui représente également le CIP ; MM. les directeurs P. Rebetez et Ed. Guéniat ; de la SIB, MM. H. Pflugshaupt, du comité cantonal, et Rychner, secrétaire central, les membres du Comité central à l'exception de H. Devain, malade et qui s'est excusé ; se sont excusés encore pour empêchement M. Raymond Beuchat et Mlle Edvige Rufer, du Comité cantonal, R. Oppliger, président, A. Babey, vérificateur.

Le président fait observer un instant de recueillement à la mémoire du collègue Roland Prudat, président de la section de Porrentruy, enlevé tragiquement en novembre ; il adresse une pensée de sympathie à M. le directeur Rebetez qui a vu son Ecole normale ravagée par l'eau d'une conduite détériorée sous l'effet du gel.

Ont fonctionné en qualité de vérificateurs des différents comptes qui seront passés au cours de l'assemblée MM. Roland Beuchat, Bienne, et Germain Adatte, Porrentruy.

Délibérations

1. *Procès-verbal* de l'assemblée du 28 février 1962 : accepté en sa forme et teneur et remerciements à Mlle Landry.

2. *Rapport d'activité*. — Lecture en est donnée par le président.

3. *Comptes SPJ 1962*. — Ils sont présentés par Willy Gerber, caissier et présentent Fr. 3202.— aux recettes et Fr. 2934.05 aux dépenses laissant un solde actif de Fr. 267.95. Ces comptes reconnus justes sont acceptés et le caissier remercié.

4. *Centre d'information pédagogique*. — Rapport d'activité par M. le directeur Ed. Guéniat et comptes 1962 par M. G. Cramatte. Le total des recettes a atteint la somme de Fr. 2577.25. Il y a eu pour Fr. 2232.10 de dépenses ; solde actif Fr. 345.15. La valeur totale d'inventaire se monte à Fr. 3875.20. Marche toujours extrêmement réjouissante du CIP et les comptes déclarés exacts sont votés avec remerciements au rendant.

5. *Fonds du Centenaire*. — Le président fait savoir que pour Delémont un nouveau placement est intervenu à la Caisse d'épargne de Courtelary à un taux amélioré de 3 ³/₄ %. En ce qui concerne Porrentruy, on a maintenant en Bons de caisse et Obligation Caisse hypothécaire un capital de Fr. 10 000.—, rapportant du 3 ¹/₂ % et à ce jour un montant de quelque Fr. 1600.— sur carnet d'épargne. Pour Delémont, il y a eu Fr. 792.50 de recettes et Fr. 213.— de dépenses, ce qui laisse un solde de Fr. 579.50. A Porrentruy solde actif de Fr. 11 620.25, après déduction de Fr. 15.— du droit de garde et timbre fédéral. Les deux comptes sont acceptés et MM. les directeurs Rebetez et Guéniat remerciés de leur gestion.

6. *Budget SPJ 1963 et cotisation*. — Il présente Fr. 3250.— aux recettes comme aux dépenses et n'offre que de légères modifications sur celui de l'an dernier. Le budget 1962 est accepté ainsi que la cotisation de Fr. 4.— par membre.

7. *Nomination d'un délégué à la Romande*. — En remplacement de Ch. Jeanprêtre, démissionnaire ensuite de mise à la retraite, la section de Bienne propose André Paroz qui vient d'abandonner le poste de secrétaire du Comité central SPR. André Paroz est nommé sous réserve de ratification par le Congrès jurassien.

8. *Statuer sur une augmentation éventuelle du nombre des délégués à la Romande*. — De par la réorganisation de la SPR, la SPJ a droit à 3 délégués de base et à 1 représentant par centaine de membres, ce qui donne, en tablant sur l'effectif actuel de 750 sociétaires, 8 mandats. Au total 11 délégués, le président n'entrant pas en cause puisqu'il est désigné d'office. La question de principe n'est pas discutée et l'assemblée unanimement se déclare favorable à l'augmentation proposée. Après discussion, décision est prise de répartir les trois sièges supplémentaires qui échoient à la SPJ de la façon suivante : un à Bienne-La Neuveville pour un représentant secondaire masculin ou féminin ; un à la section de Courtelary pour une institutrice ; un à la section de Delémont pour un maître primaire.

9. *Discuter et éventuellement ratifier le choix du thème proposé pour le Congrès jurassien 1964*. — Le thème soumis aux sections par le Comité central est le suivant :

L'enseignement obligatoire doit-il être modifié au vu de l'évolution des activités vers les carrières du tertiaire ? et perspectives d'avenir pour l'Ecole primaire jurassienne.

Le président relève les nombreuses démarches qu'il a fallu entreprendre pour arriver à trouver un problème susceptible d'être présenté à un congrès. Trois sections seulement ont répondu dont les propositions pourtant intéressantes ne purent être retenues. Faute de temps, MM. les inspecteurs, consultés, n'ont pu donner un avis. Et c'est à la grande obligeance de M. le directeur Rebetez qu'il a été possible d'en arriver enfin au thème en question. Une discussion générale est ouverte.

M. le directeur Guéniat trouve le thème bien choisi. La réorganisation de l'école secondaire enlève de bons éléments à l'école primaire et les buts de celle-ci, dans les classes supérieures, sont à reconsidérer. Elle n'est pas là pour s'accommoder uniquement de ce qui n'a pas été voulu ailleurs.

Pour M. Roland Beuchat, le travail proposé est d'un intérêt réel, mais il risque de se limiter sur le plan des classes supérieures seulement.

A l'idée de M. le directeur Rebetez, le degré moyen peut être touché aussi ; il n'y a donc rien de limitatif et ce sont les buts de l'école primaire à repenser. Dans cet ordre d'idées, la création sans tarder de classes-pilotes serait hautement désirable.

M. Jean Christe voit beaucoup d'intérêt dans la modification suggérée, mais l'étude risque de rester étude seulement. Il faut songer à la loi scolaire qui est la même pour l'Oberland que pour le Jura.

M. Germain Adatte fait savoir que l'assemblée synodale d'Ajoie approuve le choix et qu'elle est déjà à la recherche d'un rapporteur. Si la SPJ agit, le processus sera accéléré.

On entend encore le président rappeler que les deux parties du canton sont autonomes quant à l'établissement du plan d'études.

M. Pflugshaupt d'abord, M. Rychner ensuite, font remarquer que le problème est le même dans l'ancienne partie du canton. Une commission a recherché les nouvelles tâches de l'école et une brochure a paru à ce propos. Les sections de l'ancien canton ont un thème pareil à étudier et le sujet peut être traité parallèlement.

Une suggestion est alors présentée par M. Germain Adatte, à savoir la désignation immédiate d'un rapporteur général qui s'entourera d'une équipe de travail fournie par les sections. Cette manière de voir est ap-

prouvée par MM. Girard, Chapuis et MM. les directeurs Rebetez et Guéniat. M. Guéniat insiste encore pour que l'avis des assemblées synodales ne soit pas négligé.

La proposition Adatte est alors votée unanimement et ratifiée ainsi le choix du thème. Les sections seront avisées sans tarder.

10. *Action Nyafarou*. — Le président est heureux d'annoncer le beau résultat obtenu. A ce jour, une somme de Fr. 2694.25 est à disposition ; quelques versements sont encore attendus et les Fr. 3000.— pourront être atteints. Il adresse déjà ses remerciements au corps enseignant et aux écoliers jurassiens.

11. *Fondation Pestalozzi*. — La parole est à M. Rychner pour renseignements. Cette œuvre recherche dans des régions isolées des jeunes gens capables et les aide financièrement soit pour l'apprentissage d'un métier soit pour des études. Elle vient ainsi en aide à des familles économiquement faibles. Il y aurait lieu de trouver dans le Jura de telles régions et de désigner un enseignant qui assurerait la liaison avec la Fondation. On opte alors pour la Baroche ajoulote avec le collègue Aimé Chapuis, à Frégiécourt ; pour le Clos-du-Doubs avec Georges Chapuis, instituteur Le Noirmont, et pour la région de Mettenberg avec Mme Bieri, institutrice.

12. *Propositions éventuelles des sections*. — La parole n'est pas demandée.

13. *Divers et imprévu*. — La publication dans l'Ecole bernoise de l'annuaire SPJ est toujours pendante. M. le Dr R. Baumgartner, consulté à ce propos, et qui a en sa possession les listes des sections relevées par le caissier W. Gerber, estime l'affaire non au point. Les continues mutations ne permettent pas un annuaire bien à jour. Il y aurait lieu de surseoir à la publication et d'attendre des temps présentant une certaine stabilité. C'est aussi la manière de voir du comité et la chose est remise à plus tard.

A l'issue des délibérations, le caissier remettra aux présidents de sections les cartes de légitimation SPR.

Les débats prennent fin ici et grâce à l'amabilité de M. Rychner, secrétaire, qui a apporté des clichés, d'une part, et de M. le directeur Rebetez qui a mis à disposition appareil et écran, d'autre part, une série de vues sont passées montrant la région de Nyafarou et illustrant le beau et bon travail qui se fait là-bas. Il est

ainsi possible de faire connaissance avec un collègue grison qui œuvre chez nos frères de couleur de la Rhodésie du Sud.

Assemblée levée à 17 heures.

CIP — Offre de diapositives en SOUSCRIPTION

1. *Dias couleurs, géographie du canton de Berne*.

Pour compléter la récente parution du manuel « Géographie du canton de Berne », le CIP offre en souscription, sous forme de diapositives couleurs 5 × 5 montées carton, tous les croquis et cartes de ce manuel.

Prix : Fr. 0.90 la pièce montée carton.

Les dias peuvent être souscrites à la pièce, indépendamment les unes des autres. Lors de la commande, prière d'indiquer clairement la page et l'ordre du croquis choisi selon le manuel.

2. *La taupe : série de 7 dias couleurs*.

1. L'animal, face ventrale. 2. L'animal, face dorsale. 3. La tête et les membres antérieurs. 4. Une patte fouisseuse. 5. Le museau et l'œil. 6. La gueule. 7. Le crâne.

Prix de la série, montée sous cartons : Fr. 6.30.

3. *Histoire biblique*.

Dias couleurs, les séries suivantes montées sous cartons :

Du Jardin d'Eden à la Tour de Babel, 5 vues ; série Fr. 4.50.

Abraham - Isaac, 5 vues ; série Fr. 4.50.

Les Juges, 6 vues ; série Fr. 5.40.

Samuel - Saül - Jeunesse de David, 9 vues ; série Fr. 8.10.

David roi - Salomon - Division du royaume, 6 vues ; série Fr. 5.40.

Jean-Baptiste, 3 vues ; série Fr. 2.70.

La Passion du Christ, 11 vues ; série Fr. 9.90.

De la Résurrection à l'Ascension, 5 vues ; série Fr. 4.50.

D'autres séries suivront.

Les souscriptions seront adressées jusqu'au 15 mars 1963, par carte postale à : Centre d'information pédagogique SPJ, Ecole normale des instituteurs, Porrentruy.

P. C.

DIVERS

DIVERS

En passant...

QUI DONNE AUX PAUVRES

Frédé entend souvent parler d'argent à la maison et cela d'autant plus qu'on en manque quelquefois. Pourtant, père et mère, travaillent tous deux pour nourrir et habiller une nombreuse famille. Les aînés, dès que 4 heures ont sonné, enfourchent leur bicyclette et vont gagner quelques sous comme garçons livreurs, les plus jeunes font des commissions pour les voisins et les gens de la maison. Enfin, chacun, dans la famille, sait ce que représente une pièce de 20 centimes...

Le jour de la course d'école, Frédé avait deux de ces pièces-là, deux qu'il avait gagnées en portant des paniers au marché. Tandis que ses camarades, au porte-

monnaie bien garni, dépensaient tout en sucreries et dévalisaient le distributeur automatique de la gare, Frédé a choisi une jolie carte, aussi colorée que possible, pour rapporter à sa maman. Et, arrêté un long moment devant le tronc des pauvres, à l'entrée de la vieille église, il a lu le verset gravé au-dessus, puis, résolument, a glissé sa pièce dans l'ouverture. Ses camarades ont cru que Frédé se trompait de distributeur, mais le petit bonhomme, qui savait bien ce qu'il faisait, de répliquer : « Vous n'avez pas lu ce qui est écrit au-dessus du tronc : « Qui donne aux pauvres prête à » l'Eternel qui lui rendra avec usure... »

Et l'institutrice, témoin de la scène, avait bonne envie d'expédier à Frédé un petit mandat de la part du bon Dieu. Elle n'a pas osé...

M. Matter.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

Un an d'école au Canada

J'ai passé la dernière année scolaire (de septembre 1961 à juin 1962) à enseigner le français dans un des collèges qui dépendent du « Protestant School Board of Greater Montreal » (Commission scolaire protestante du « grand » Montréal, c'est-à-dire de la quasi-totalité des municipalités qui constituent l'agglomération de Montréal). J'avais répondu à une offre d'emploi de ladite commission ; il en paraît depuis plusieurs années dans les journaux romands et dans l'« Educateur » en particulier. On y demande les services de maîtres et maîtresses de langue française, protestants (ou juifs), et qui n'ignorent point l'anglais. Ce dernier point a quelque importance.

Une fois engagé, j'essayai d'obtenir des renseignements sur le programme, les manuels, les méthodes — vains scrupules, paraît-il. « On vous mettra au courant. » On m'avait dit, cependant, dans quelle école j'enseignerais : Monklands High School, à l'ouest de la ville, dans un quartier exclusivement anglais (Montréal est aux deux tiers français). Un jour avant la rentrée, je téléphonai au directeur, qui me souhaita la bienvenue, constata qu'il faisait chaud et me donna rendez-vous pour le lendemain ; il ne fallait pas que je me fisse de souci, ajouta-t-il, je n'enseignerais que le français, « et vous le savez, n'est-ce pas ? »

Le lendemain donc, réunion des nouveaux maîtres avec le directeur, qui nous admoneste. Il veut des éducateurs et non des instructeurs, des pédagogues et non des spécialistes en latin ou en physique. Il exècre les spécialistes. Il a lui-même enseigné les mathématiques et l'histoire, la littérature anglaise autant que la géographie, le français même. « I always say a good teacher doesn't teach a subject — he teaches kids » (je prétends qu'un bon maître n'enseigne pas une branche — il enseigne des enfants). Je ne m'étonne plus que nous n'effleurions pas la question du programme. D'ailleurs, les « department heads » (maîtres chargés de coordonner l'enseignement de telle ou telle matière) nous renseigneront. On nous met au courant, en revanche, des usages disciplinaires de la maison : retenues (le matin de huit à neuf) et, en cas de récidive ou de manquement grave : « strap » — la courroie — il s'agit en fait d'une espèce de règle plate et souple dont le maître frappe la paume tendue du délinquant ; il y faut quelque habilité. (Surprise : « Je croyais que la pédagogie américaine... » — « Mais nous sommes au Canada, Monsieur. » Et il y survit au moins cela de britannique.) On use aussi de la suspension, bien sûr, ne serait-ce que pour susciter la curiosité de certains parents quant à l'activité scolaire de leur rejeton. Nous apprenons encore que tout maître, en principe, est responsable d'une classe. Le maître de classe a les mêmes devoirs pédagogiques que dans un collège vaudois, par exemple ; mais combien plus de paperasse à noircir, de surveillances à exercer ! C'est lui qui, entre autres choses, doit dépister les déserteurs ; ils ne sont point rares. « Mais encore, et l'horaire ? » Simple : le maître appartient à l'école, du lundi au vendredi, de 8 h. 45 à midi et de 13 h. 15 à 15 h. 30, ces heures ne variant que peu d'un établissement à l'autre. Il n'est pas libre de disposer des « blancs » éventuels ; il peut être appelé à remplacer un collègue au pied levé. « Fort bien, mais l'horaire, j'entends l'horaire des leçons ? » Il n'est pas

encore établi, et ne le sera pas avant trois semaines. D'ici là, on s'arrangera le mieux possible ; les maîtres de classe organiseront des échanges. L'horaire ne s'en constituera que plus concrètement. Empirisme anglosaxon pas mort.

Je ne saurais parler de l'école canadienne : il n'en est pas plus que d'école suisse. L'instruction publique est du ressort des gouvernements provinciaux. Deux mots, donc, de l'école québécoise. Le gouvernement de Québec ne la dirige ni ne l'administre. Il la contrôle, l'oriente tout au plus. Ce sont les commissions scolaires qui en détiennent la direction effective : elles ont des obligations à remplir, des échéances à honorer, des termes à respecter — mais elles organisent l'enseignement, recrutent le personnel et choisissent les méthodes un peu comme elles l'entendent. D'où variété. Je ne puis donc parler, en fin de compte, que de Montréal. L'école étant, dans le Québec, confessionnelle, la métropole canadienne a deux commissions scolaires, l'une catholique, l'autre protestante¹ ; et l'on pourrait presque dire : l'une française, l'autre anglaise, n'était que la première contrôle également un certain nombre de collèges anglais. L'école française est, paraît-il, médiocre. Le catéchisme y tient trop de place. « Comment on abrute nos enfants », tel est le titre d'un ouvrage publié l'année dernière, qui n'est qu'un recueil des perles trouvées non pas dans les devoirs, mais dans les manuels. L'arithmétique ne semble servir qu'au dénombrement de cierges et d'objets de piété. L'histoire canadienne, c'est quasiment celle de l'Eglise au Canada : on exalte sa conquête et sa résistance, et l'héroïsme des missionnaires martyrs, sans crainte de friser le racisme. Les fautes de français abondent.

L'école anglaise a meilleure presse. A juste titre, sans doute. J'ai entendu certain professeur s'étonner que je ne reconnusse point l'excellence du système et de ses « produits ». On lui avait dit que l'école canadienne anglaise était la meilleure du monde... Il convient de préciser que le monde, aux yeux de l'Américain moyen, se réduit à l'Amérique. Si le choix et la répartition des matières s'inspirent de l'exemple britannique, l'organisation des études est tout américaine. De six à treize ans, de première en septième, ce sont les « lower grades » : « Elementary school ». Puis, de huitième en onzième (dans certains établissements, il y a encore une douzième, qui se confond avec la première année de « College »), c'est-à-dire de treize à dix-sept ans : « High school ». Il serait vain de vouloir appliquer à ce système nos notions de « primaire » et « secondaire ». Il s'agit d'une école unique où l'on passe nécessairement du niveau primaire à une espèce de primaire-supérieure élargie. Tout le monde peut entrer en « high school », même avec un retard considérable. A Monklands, dans une classe de huitième, j'avais quelques élèves de treize ans, la plupart avaient entre quatorze et seize ans, et il y avait deux filles de dix-sept ans. Américains et Canadiens, considérant que l'enseignement secondaire européen a été, et reste encore à certains égards, un privilège bourgeois, prétendent que leur école, elle, est démocratique. C'est une démocratie bâtarde, timorée,

¹ Il y a depuis peu, dans la province de Québec, un mouvement pour l'école laïque, violemment combattu par les catholiques conservateurs, qui veulent y voir une sombre machination crypto-socialiste, et qui tiennent, d'autre part, que l'école laïque existe déjà pratiquement : les commissions scolaires protestantes n'admettent-elles pas les élèves juifs ?

et généreuse en apparence seulement, celle qui camoufle en promotion sociale l'acception de la médiocrité moyenne. Conséquence : les gens aisés qui ont quelque culture, et qui en souhaitent à leurs enfants, les envoient dans les lycées privés, qui sont reconnus pour être meilleurs que les écoles publiques au Canada, et aux Etats-Unis plus encore.

A Montréal, à l'encontre de ce qui se produit souvent plus au sud, le « démocratisation » scolaire (pour ne pas dire démagogie) ne va pas jusqu'à offrir à l'élève un éventail de branches à option parmi lesquelles il choisira, selon son tempérament ou son humeur, les plus aisées, les plus douces... En revanche, l'obsession égalitaire se manifeste dans les programmes. Il y avait, à Monklands, une douzaine de classes de huitième : programme identique, à cela près que quatre d'entre elles seulement faisaient du latin. Or c'est dans ces quatre classes-là qu'on avait groupé les meilleurs élèves — aberration antidémocratique, je suppose. Si bien qu'à la fin de l'année, la 8A se mourait d'ennui à rabâcher une matière assimilée, tandis que la 8K se mourait d'ennui à s'entendre répéter des choses qu'elle ne pouvait comprendre. Pour certaines branches, les programmes s'assouplissent et se diversifient quelque peu par la suite — mais en français, par exemple, de la huitième à la onzième, et de A à Z, c'est pareil, si l'on excepte la classe dite pratique, où l'on ne va pas plus vite que les chers petits ne peuvent aller.

Le goût de l'étude est modéré. Rares sont les parents qui le stimulent efficacement¹. L'école doit affronter des préjugés et des mythes tenaces. On se méfie du travail intellectuel, jugé « peu pratique », c'est-à-dire peu productif. On dédaigne les maîtres : il n'y a pas si longtemps qu'ils sont payés déceimment (et pas partout, certes, surtout aux Etats-Unis) qu'on ait cessé de les considérer comme de semi-ratés. Et puis on croit encore à la réussite - fulgurante - du - cireur - de - bottes - qui - a - quitté - l'école - à - douze - ans : il règne maintenant sur un fabuleux empire industriel et dirige un état-major docile d'universitaires, alors, n'est-ce pas ? On oublie que les Gengis-Khan du pétrole ou de la limonade se font rares.

Il y a plus grave. On a voulu libérer l'enfant et l'adolescent. Mais au lieu de leur restituer leur royaume et de leur reconnaître leurs lois, on n'en a fait que des singes d'adultes. « Si nos parents, après le travail, s'effondrent devant la télévision, pourquoi pas nous ? » C'est dire que le contrôle des devoirs à domicile pose quelques problèmes.

Il faut donc, tout en les contraignant le moins possible, « intéresser » les écoliers. Mille clubs s'en chargent, parfois aux dépens du travail scolaire : innombrables équipes sportives (les sports nobles étant le hockey et le football américain)², clubs d'échecs, de théâtre, de philatélie, groupes où l'on discute les problèmes de l'heure, où l'on exerce l'art du débat public, fanfare, orchestre, majorettes, cheerleaders (ce sont des hurleuses de bans et de devises qui stimulent rythmiquement les équipes de l'école et saluent leurs succès).

Il faut encourager les écoliers. Bon principe. Mais on

l'applique parfois abusivement. C'est ainsi que la cérémonie des promotions avait lieu, à Monklands, avant les examens provinciaux pour l'obtention du « high school leaving » (certificat d'études secondaires). De cette manière, la robe que chacun revêt à cette occasion n'est plus que le symbole d'une réussite hypothétique, et le directeur remet aux triomphateurs supposés un diplôme qui n'est qu'une attestation de présence — mais on ne fait de peine à personne.

La discipline, cependant, n'est pas mauvaise. Les élèves, pour la plupart, sont courtois, mais passifs. Certains, les plus faibles, donnent l'impression qu'ils tolèrent les maîtres.

L'enseignement du français, à Montréal, est régi de manière stricte par un directoire de trois dames¹ toujours chapeautées de frais et passionnées de didactique et de psychologie. Il n'y a qu'une méthode : la leur. Elle n'est pas révolutionnaire : « semi-directe », comme partout ailleurs. Le maître sait, à la virgule près, jusqu'où il doit aller, chaque trimestre, dans une classe donnée. La leçon même (période de quarante minutes) suit — ou le devrait — un plan rigoureux. Il n'est guère permis, de la huitième à la dixième, de passer, dans une heure, plus de quinze minutes sur un même exercice ou point de grammaire : c'est que les élèves risqueraient de se lasser. En d'autres termes, le maître est entièrement responsable du degré d'attention de sa classe. Il s'ensuit que les bons maîtres sont ceux qui ont de bonnes classes. Ce n'est pas un phénomène exclusivement canadien.

La français entre déjà dans le programme des dernières années de l'« elementary school ». On insiste alors sur l'acquisition du vocabulaire et des temps usuels des verbes les plus courants ; peu de grammaire, et empiriquement. Ce serait parfait si les maîtres savaient le français. C'est rarement le cas, et ils n'aiment guère l'enseigner. Si bien qu'au début de la *high school*, la plupart des élèves connaissent mal ce qu'ils sont censés savoir. Leur prononciation est généralement atroce. Il n'est pas question, sauf dans les bonnes classes de dixième ou onzième, d'expliquer ou de commenter quoi que ce soit en français.

Les Canadiens anglais ont autant de goût et de facilité pour le français que nous en avons pour l'allemand. Ce n'est pas la lecture, en onzième année, de la *Chèvre de M. Seguin* ou de telle inepte histoire de bandits corses, (abrégée) qui, en cela, les fera changer.

Il se peut que tout cela paraisse amer et sévère. Mais la plupart des maîtres canadiens que j'ai rencontrés admettent la nécessité d'un changement, et s'emploient à l'amorcer. Il faut que les écoliers travaillent plus ; il faut que les maîtres soient mieux préparés, et cela, pour les professeurs de « high school », implique une spécialisation accrue². Il ne se passe pas de jour que les journaux ne posent ou ne débattent tel ou tel problème scolaire. Titre symptomatique d'une conférence prononcée, en automne 1961, à la « Teachers' Convention » (Assemblée des maîtres employés par la Commission scolaire protestante) : « Il est grand temps que nous prenions l'instruction au sérieux. »

Claude Bourgeois.

Maître secondaire à Vevey.

¹ Un point curieux. Faut-il croire que la communauté juive (très nombreuse à Montréal) est restée plus proche, en ce qui concerne le travail scolaire, d'une certaine tradition européenne ? Toujours est-il qu'à Monklands, par exemple, où la moitié des élèves étaient juifs, les meilleures classes ne comprenaient quasiment point de chrétiens.

² Les écoliers semblent aimer surtout les sports pratiqués en équipe, les jeux. Peu de vocations proprement athlétiques. Et les maîtres de gymnastique, comme chez nous, se plaignent du peu d'heures dont ils disposent.

¹ La proportion des femmes, dans l'enseignement, est considérable. Il s'agit très souvent de femmes mariées. La « féminisation » de la profession est sans doute pour quelque chose dans le dédain qu'elle inspire. Je ne veux pas dire qu'une telle réaction soit justifiée...

² On voudra bien, à ce propos, se rappeler l'universalité du directeur dont j'ai parlé plus haut. Une telle « universalité » n'est pas exceptionnelle.

Lecture

Manger au bord de la route

« Je ne saurais dire pourquoi mes yeux s'arrêtèrent sur cette femme. Elle était assise au bord du trottoir, proprement vêtue, ne faisant rien pour attirer l'attention, toute concentrée sur elle-même. Elle portait une petite blouse aux tons verts et bruns, des pantalons noirs. Elle devait avoir une soixantaine d'années ; ses tempes étaient déjà grises. Elle avait sans doute été fort belle et l'était encore avec son visage couvert de centaines de petites rides, de minuscules canaux creusés par les larmes abandonnées ou retenues : un vrai paysage de la souffrance humaine. Ce visage était impressionnant, car on n'y relevait ni amertume ni expression de douleur. Elle mangeait. Ce qui me frappa le plus, ce fut la manière dont elle mangeait, oui, voilà ce qui me fit m'arrêter. Elle tenait sa main droite entrouverte en forme de coque et, de l'index et du pouce de la main gauche, elle y prenait précautionneusement, un par un, les grains de riz qui s'y trouvaient, les portait lentement à sa bouche et les mâchait. Une éternité. Une éternité pour chaque grain. Une éternité qui recommençait, finissait, recommençait. Elle était hypnotisée par ce peu de riz, elle ne voyait rien de ce qui se passait autour d'elle. Ni personne ; elle ne s'aperçut pas que je la contemplais. J'aurais voulu m'en aller. Planté là, je m'accusais d'indiscrétion, de curiosité malsaine. Mais je ne pouvais pas m'éloigner de ce visage. Me décidant enfin à partir, j'allais tourner sur mes talons lorsqu'elle releva la tête et la dirigea lentement vers moi. Je vis alors ses yeux qui n'étaient pas encore fixés dans ma direction. Je me sentis soulagé et crus un moment que j'allais pouvoir partir sans être remarqué. Soudain son regard se précisa, elle prenait conscience

d'une présence étrangère. J'en fus effrayé. Etranger de race blanche, vêtu d'une bonne chemise, d'un pantalon bien coupé, de souliers solides, j'étais coupable d'avoir observé sans aucun tact la misère d'autrui, comme au spectacle. Non seulement j'eus peur, mais j'eus honte. J'esquissai un sourire embarrassé, préparai quelques paroles d'excuse et m'attendis à recevoir un coup d'œil enflammé de colère ou de reproche. Rien de pareil et ma gêne n'en fut qu'augmentée. Puis un très léger sourire naquit sur son visage et je remarquai à ce moment seulement combien ses traits étaient ravagés par la faim. Le sourire s'élargit, monta aux yeux et la femme ne fit pas le moindre geste. Elle me dévisageait en plein : sans haine, sans mépris, sans colère. Deux grands yeux bruns d'une pureté et d'une clarté comme n'en ont que les plus fraîches sources. Je sentis le moment où le sourire de ces beaux yeux passa dans les miens. Pas de question, pas d'étonnement, pas de reproche. Même pas de tristesse, le sourire d'un être humain qui a passé les frontières de la souffrance et de l'envie. Je lui en fus très reconnaissant. Par la manière dont je pris congé d'elle en m'inclinant, j'espère avoir su exprimer cette reconnaissance et la respectueuse admiration que j'aurais voulu lui témoigner.

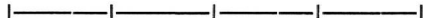
J'ignore qui était cette femme. A l'hôtel, j'appris d'un journaliste genevois que j'avais connu là et qui, au cours des dernières années, avait déjà plusieurs fois séjourné en Chine, qu'elle appartenait au groupe d'âge venant en douzième ou en quatorzième rang, en tout cas au dernier, sur les listes de distribution de vivres. C'est-à-dire qu'en cette année d'affreuse disette, elle ne recevait qu'une poignée, peut-être deux poignées de riz par semaine. Elle n'avait rien d'autre pour soutenir sa vie. On ne pouvait pas acheter d'autres aliments, on ne trouvait même pas de légumes ou de fruits. »

Jean Gebser.

Solution du problème « Et que ça saute »*

par F. Perret

Sauts du lièvre : 

Sauts du lévrier : 

Graphique indiquant les rapports des longueurs des sauts.

Un saut de lévrier vaut donc $7/4$ d'un saut de lièvre, ce dernier sera choisi comme *unité de longueur*. Selon donnée, pendant un même *temps-unité* le lièvre fait 7 sauts tandis que le lévrier fait 5 fois $7/4$ de saut de lièvre soit $35/4$.

Donc vitesse du lièvre = 7 sauts par temps-unité, vitesse du lévrier = $35/4$ de sauts par temps-unité.

L'espace parcouru par le lièvre pendant la course-poursuite sera x .

L'espace parcouru par le lévrier pendant la course-poursuite sera $x + 65$.

Le temps de parcours, égal pour les 2 bêtes est donné
par la formule $t = \frac{e}{v}$ d'où l'équation

$$\frac{x}{7} = \frac{x + 65}{35} \rightarrow \frac{x}{7} = \frac{4(x + 65)}{35}$$

d'où $x = 260$.

Réponse : le lièvre fera 260 sauts jusqu'au moment du rattrapage.

Amusez-vous aussi à calculer le temps de parcours (réponse : $37 \frac{1}{7}$ temps-unités) ; et le nombre de sauts du lévrier (réponse $185 \frac{5}{7}$ sauts de lévrier).

Solution du problème « Et que ça roule »*

par F. Perret

Chaque fois que le coureur leste « double » le coureur lent (en allant dans le même sens) il prend sur celui-ci 1 tour de piste, soit 360 m en 3 minutes, soit 360 m en $180''$.

La différence des 2 vitesses est donc de $\frac{360}{180} = 2$ m par seconde.

Vitesse du coureur lent : x m/s ; vitesse du coureur leste : $x + 2$ m/s.

Considérons maintenant les courses en sens inverses. En 18 secondes, le coureur lent parcourra $x \cdot 18$ soit une fraction de la piste de 360 m.

En 18 secondes, le coureur leste parcourra $(x + 2) \cdot 18$ soit 360 m moins la fraction du premier.

Ensemble les coureurs parcourront en 18 secondes : $x \cdot 18 + (x + 2) \cdot 18 = 360$ m (1 tour de piste).

Il suffit de résoudre cette petite équation pour tirer $x = 9$.

Réponses : vitesse du coureur lent = $9 \text{ m/s} \times 3600 = 32,400 \text{ km/h}$; vitesse du coureur leste = $9 + 2 = 11 \text{ m/s} \times 3600 = 39,600 \text{ km/h}$.

* Voir « Educateur » No 6 du 15 février.

La « raclette »

Le fromage qu'on était allé, la veille, chercher à la cave éclairait la cuisine, appuyé contre le mur, rond comme une lune pleine. Avant de le choisir, mon père l'avait tâté et soupesé, car il doit être gras pour bien fondre. On le coupait en deux, puis on le présentait au feu de l'âtre. Dès qu'il le voyait s'amollir et se gonfler, celui qui en avait la garde le saisissait. J'admirais toujours la façon dont les hommes s'emparaient du fromage ; ils avaient, pour le manier, des gestes rapides et sûrs, de la délicatesse. Son dos rond trouvait sa place dans leur paume gauche bien ouverte, ils l'appuyaient contre leur poitrine ; à l'aide d'un grand couteau, ils raclaient la surface rôtie et la faisaient tomber sur nos assiettes tendues. Chacun son tour. On l'avalait brûlante, avec du pain et des pommes de terre. J'aimais, plus encore que le reste, les religieuses, ces petites croûtes croquantes des bords que les flammes avaient durcies et dorées. Certains les méprisaient et me donnaient les leurs. Ainsi je n'avais pas besoin d'attendre, j'avais toujours quelque chose à manger.

Ensuite, on sortait de la maison. On marchait dans un demi-jour sale, mais nos corps étaient chauds et heureux.

S. Corinna Bille.
(Théoda)

I. Lire trois fois au moins le morceau entier.

II. Questions de compréhension.

1. La petite fille qui parle aimait-elle la raclette? Qu'aimait-elle dessus tout?
2. Quelle qualité doit avoir le fromage à raclette?
3. Pourquoi faut-il attendre avant d'avoir sa ration?
4. Ce repas se passe en Suisse. Dans quel canton?
5. Pourquoi la raclette doit-elle être avalée brûlante?
6. A quel moment de la journée cette raclette est-elle mangée?
7. Chez vous, qui fait les repas? Et ici?

III. *Vocabulaire.* — Copie ces mots au cahier : la veille, la veillee, appuyer, il appuie, l'appui, tâter, soupeser, tu soupèses, l'âtre, s'amollir, saisir, il saisissait, saisissant, la paume, paumer, l'assiette, la croûte, croustillant, croquant, un demi-jour.

IV. Associations.

1. Mon père l'avait tâté et soupesé — l'acheteuse l'avait tâté et soupesé — ... (2) l'avait tâté et soupesé.
2. Le feu de l'âtre — le feu de la forge — le feu ... (3).
3. S'emparer du fromage — s'emparer de la bêche — s'emparer ... (4).
4. Des gestes rapides et sûrs — des pas rapides et sûrs — ... rapides et sûrs.
5. Son dos rond — son dos pelé — son dos ... (4).
6. On l'avalait brûlante — on la servait brûlante — on ... (3) brûlante.
7. Un demi-jour sale — un demi-jour pluvieux — un demi-jour ... (2).

V. Si tu aimes ce morceau, essaie de dire pourquoi.

S. Corinna BILLE est une femme-écrivain romande ; connais-tu d'autres écrivains romands?

Au bord du lac

Ce soir, je me suis promené au bord du lac. La lune était presque dans son plein. La haute crête de Meillerie, noire au sommet et vaguement modelée à mi-côte, emplissait l'horizon. Au fond, au-dessous de la lune, les Dents d'Oche mordaient un charmant nuage gris-perle, et toutes sortes de montagnes fuyaient tumultueusement dans la vapeur. L'admirable clarté de la lune calmait tout ce côté violent du paysage. Je marchais au bord même du flot. C'était la nuit de l'équinoxe. La lac avait cette agitation fébrile, qui, à l'époque des grandes marées, saisit toutes les masses d'eau et les fait frissonner. De petites lames envahissaient par moments le sentier de cailloux où j'étais, et mouillaient la semelle de mes bottes. A l'ouest, le lac, perdu sous les brumes, avait l'aspect d'une énorme ardoise. Des bruits de voix m'arrivaient de la ville, et je voyais sortir du port de Vevey un bateau allant à la pêche.

Victor Hugo.

GRAMMAIRE

- A. A quelle espèce de mots appartient le mot souligné :
- 1) Ce soir — 2) presque dans son plein — 3) vaguement modelée — 4) Dans la vapeur — 5) tout ce côté violent du... — 6) de petites lames envahissaient — 7) La semelle de mes bottes.
- B. Quel rôle jouent les mots soulignés :
- 8) Crête de Meillerie — 9) un charmant nuage — 10) au bord du flot
 - 11) les fait frissonner — 12) du port de Vevey.
- C. Quel est le sujet des verbes soulignés :
- 13) Elle fait frissonner — 14) je voyais sortir.
- D. A quel temps sont les verbes dans le texte :
- 15) Je me suis promené — 16) saisit toutes les masses — 17) m'arrivaient de la ville.
- E. Donne la personne indiquée :
- 18) Verbe fuir à la troisième personne du singulier du présent et du futur simple — 19) Verbe emplir à la première personne du singulier du passé composé et du passé simple — 20) Verbes marcher et avoir à la deuxième personne du singulier de l'impératif présent.

COMPRÉHENSION

1. Le nuage est-il devant ou derrière les Dents d'Oche? Que penses-tu du mot *mordaient*? Quel autre mot du texte permet de justifier l'emploi de *mordaient*?
2. Quelle remarque fais-tu à propos de l'expression *toutes sortes de montagnes fuyaient*?
3. Que veut dire l'auteur par ces mots : *ce côté violent du paysage*?
4. Pourquoi le lac fait-il penser à une *énorme ardoise*?
5. a) Pourrais-tu compléter la date à laquelle Victor Hugo a écrit ce texte : jour? mois? 1838.
b) Dessine la lune telle que l'auteur l'a vue.
6. Fais de ce texte trois ou quatre parties et indique pour chacune d'elles ce que l'auteur regarde, ou bien où il regarde.
7. Explique le mot ou donne un synonyme : *fébrile*.
a) Explique le mot : *modelée* (par un dessin, si tu veux).
b) Donne un synonyme du mot : *lames*.
9. Explique le mot : *tumulte*, puis emploie-le dans une phrase.
10. Pour regarder à l'ouest, se tourne-t-il à gauche, à droite, ou regarde-t-il devant lui?

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Quatrième année

1

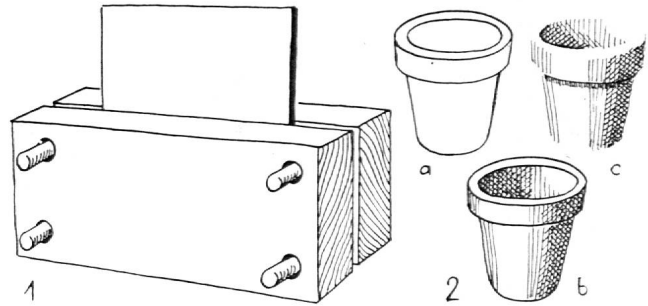
Gravure sur ardoise

C'est lors d'un trimestre d'hiver que nous est venue l'idée de chercher de nouveaux procédés de gravure qui pourraient offrir des qualités différentes de la gravure sur bois ou linoléum: l'ardoise s'est révélée une matière fort intéressante.

Si l'ardoise ne permet pas d'obtenir les contrastes bien francs de noirs et blancs que l'on obtient en linogravure, elle a d'autres qualités:

- 1) le risque des « dérapages » de la gouge, si dépitants, n'existe pratiquement pas puisque l'on creuse petit à petit;
- 2) chaque élève n'a besoin que d'un outil, d'emploi fort simple, et qu'il peut fabriquer et affûter lui-même;
- 3) les élèves les moins habiles ont des chances de réussite, les repentirs étant possibles;
- 4) les frais sont peu élevés;
- 5) on dispose non seulement de deux tons, le noir et le blanc, mais de tout un choix de valeurs parfois fort subtiles.

Préparation de l'ardoise. Trouver pour toute une classe des ardoises avec au moins une face en bon état n'a pas été facile (et les polir est fort astreignant), jusqu'au jour où nous nous sommes adressés aux Ardoisières (Schieferwerke) à Elm/GL: pour moins de 30 centimes la pièce nous avons alors reçu toute une caissette d'ardoises rectangulaires au format de 14 x 20 cm. — de qualité parfaite, et se laissant facilement partager, au millimètre près. Il suffit pour cela de griffer les deux faces avec un instrument tranchant, puis de « forcer ». Pour garantir une exacte opposition des griffures nous avons fabriqué avec deux planchettes de bois dur une règle-étau que l'on serre avec des écrous à ailettes. Nous avons ainsi pu obtenir des plaques de la dimension d'un timbre-poste! Il est bon ensuite de donner un coup de lime sur la tranche et de rabattre

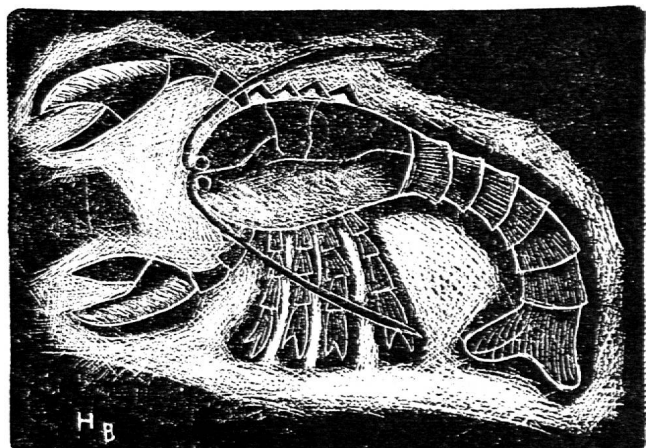


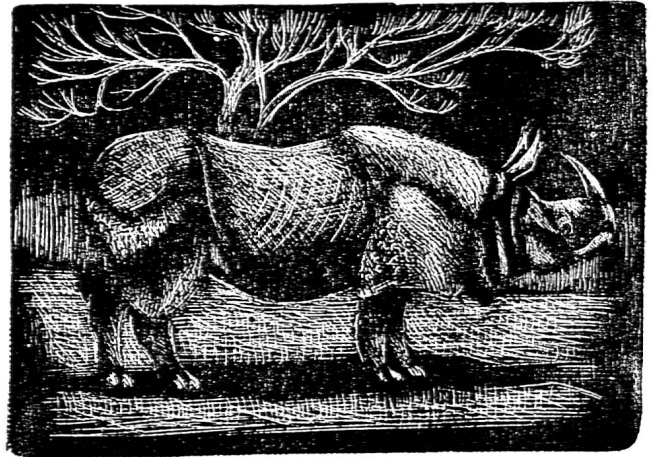
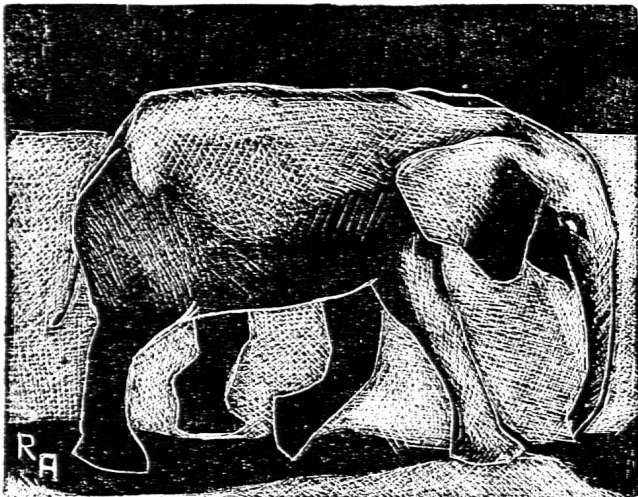
1) Règle-étau pour le débitage des ardoises.
2a) Exemple de dessin par le contour seul.
2b) Combinaison du contour et de hachures.
2c) Dessin en valeurs sans cerne.

aussi les angles. En planant l'ardoise en rond avec une pierre ponce très fine, l'on donne un grain intéressant aux surfaces qui restent noires après le gravage.

Pointe sèche. Une alêne, un gros clou aiguisé fiché dans une poignée de bois suffisent pour graver l'ardoise. Mes élèves appréciaient particulièrement une aiguille à tricoter cassée en deux et tenue dans un porte-mine genre « Fix-pencil ».

Sujet. Il semble possible de représenter n'importe quel sujet. — Ceux qui ont le mieux convenu à mes élèves étaient d'origine végétale ou animale: poissons, papillons, oiseaux, arbres, fleurs, ainsi que paysages et architectures. Les enfants les plus habiles ont aussi gravé avec succès des personnages. Parmi les nombreuses esquisses, choisir la meilleure, la ramener au format voulu, puis la reporter sur l'ardoise au moyen d'un crayon d'ardoise. — Dans les cas où l'on tient à être absolument fidèle au projet, on peut décalquer avec un papier à copier de couleur convenable.





Quatre épreuves révélant non seulement différentes techniques de gravure, mais aussi des qualités fort variables d'une planche à l'autre et entre les différentes parties d'une même planche.

La gravure. Commencer par confirmer légèrement le dessin avec la pointe sèche. Petit à petit l'on travaille plus fermement, corrigeant la forme où cela paraît nécessaire, approfondissant la gravure selon les besoins.

Souffler ou éponger la poussière au fur et à mesure. Lorsque l'on travaille sur l'ardoise humide, procéder avec plus de délicatesse.

Pour les premiers essais, il est bon que les élèves gravent le contour, puis alors seulement tentent de créer de petites surfaces claires. Alors ils seront mieux en mesure d'obtenir des demi-teintes au moyen de diverses combinaisons de hachures. Enfin, ils pourront se passer de cerne.

Impression. Elle se fait de même manière que pour la linogravure: étendre l'encre d'imprimerie (pas nécessairement noire!) sur un carreau de verre ou une plaque de tôle, encreur l'ardoise (préalablement lavée) avec le rouleau, recouvrir du papier et presser avec la paume de la main ou mieux encore avec un autre rouleau. Les premières épreuves permettent de juger des retouches à effectuer. Avant celles-ci nettoyer l'ardoise au sangayol, à la térébenthine ou à la benzine. Après les tirages définitifs, les élèves procèdent à la numérotation de leurs gravures, les signent et les échangent.

D'après Max GLAUS, Aarwangen / BE.

Haricots et graines de tournesols

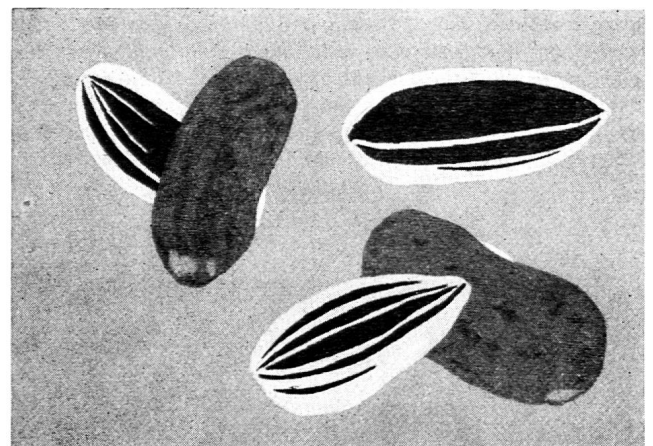
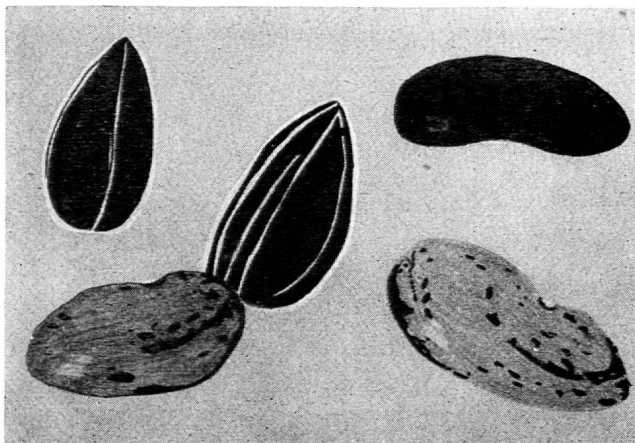
Classe de 5^e (11-12 ans) - Zurich.

Papier à esquisses gris clair ou vert, format A5.

Crayons de couleurs.

Durée du travail : 3-4 heures.

Dans la grisaille de janvier, quand toute la classe soupire après le printemps où pourront reprendre le travail dans le jardin de l'école et les promenades dans l'air des pins ou l'amère



odeur des jeunes prairies, c'est alors que nous revenons à nos expériences de germination.

Des pots à fleurs et des caissettes en éternit accueillent tout un choix de semences : céréales diverses, maïs, lentilles, tournesols, haricots. Nous semons aussi un choix de graines récoltées en automne dans notre jardin pour vérifier et comparer leur pouvoir germinatif. Binage, arrosage, puis

contrôle de la croissance à heures fixes, esquisses et notations dans le cahier d'observations sont des occupations pleines d'enseignements. Et tandis que les élèves projettent déjà la transplantation en plein air, leur maître pense aux tournesols lumineux que l'on peindra aussi grands que nature.

Pour en revenir à nos graines, il faut dire que les enfants ont eu le temps de les observer avant de les enfouir, et particulièrement d'admirer la finesse et l'ordonnance de leurs rayures claires et foncées. Et l'un de proclamer que les rayures à la mode sur les vases de céramique ne sont pas si modernes que ça, l'autre de proposer ces graines pour un diplôme de « Bonne Forme ».

Sur le gris ou le vert du papier, nous associons au blanc et au noir des tournesols les couleurs plus sourdes de quelques haricots, de manière à animer les harmonies de cette composition.

Exercices préparatoires : esquisses au fusain sur papier journal, essais de rayures dans une surface donnée (une seule direction, traits de crayons nets et francs), répartition de graines dans une page, superposition de graines, mélange de teintes (pour les haricots).

Le dessin définitif a été exécuté de mémoire, après les « semailles », ce qui n'offrait guère de difficultés pour les élèves qui avaient consciencieusement observé les graines.

R. Jeck.

Pendentifs en verre moulé

Le travail se décompose en trois temps : préparation du projet, taille du moule, coulée du métal.

Projet et moule. Choisir un sujet simple, faire à la plume à dessin et à l'encre de Chine un projet aussi précis que possible, inscrit dans une forme bien déterminée, une ellipse, par exemple. Reporter cette ellipse sur une plaque de plâtre et avec un canif ou un couteau à légumes l'évider soigneusement sur une profondeur de 2-2,5 mm. en veillant à donner aux bords une forme de talus qui facilitera le démoulage. Décalker le dessin (renversé ou non) dans le fond de la cuvette ainsi obtenue, puis creuser le motif : couteau, grattoir, alène, tête de clou, etc., conviennent à ce travail de gravure. Ne pas négliger de contrôler fréquemment l'état de la gravure au moyen d'une épreuve : souffler la poussière, talquer, prendre l'empreinte avec de la plastiline. — Il n'est pas recommandable de ramollir le plâtre en le mouillant pour faciliter la taille : l'humidité résiduelle risquerait d'empêcher un moulage net.

Moulage. Le métal utilisé est l'alliage de Wood fusible à très basse température (70-80° déjà), ce qui permet de procéder comme pour la fonte des plombs à la veillée de Sylvestre. Le creuset peut être tout simplement une louche tenue sur un bec Bunsen ou toute autre source de chaleur (à l'exception des bougies ou des flammes productrices de suie) ; les baguettes d'alliage déposées dans le creuset

fondent en quelques secondes et prennent l'apparence du mercure. La fonte reste assez longtemps liquide, ce qui permet après la coulée de provoquer le tassement du métal en « vibrant » énergiquement le moule jusqu'à ce que toutes les bulles d'air soient montées.

Quand le métal est complètement refroidi, il suffit de renverser le moule et de quelques coups pour expulser la pièce. Si le démoulage est assez soigné, on peut utiliser le même moule aussi souvent que l'on veut. Cela permet de fondre les ratés et de recommencer l'opération. Cette fonte est très solide et sa dureté semblable à celle de l'argent. Sa composition cristalline lui donne un éclat vif qu'il est préférable de ternir avec un peu de peinture à l'huile noire diluée ou d'encre de journal. Frotter ensuite avec un chiffon imbibé de benzine. La pièce ressemble alors à du vieil argent.

Le perçage d'un trou pour la transformer en pendentif et fixer un anneau ne présente aucune difficulté.

Fournitures. L'alliage de Wood (Woodsche Metall) est en vente auprès de la Fabriques de Produits chimiques Siegfried et Co. S.A. à Zofingue. Le coût se monte à 2-3 francs par élève, selon la grosseur des pièces.

Les travaux photographiés ont été exécutés par des élèves d'élite.

Hans Bühler, Collège scientifique, Bâle.



SSMD - Section vaudoise

Pour la nouvelle période administrative, le comité est ainsi constitué :

Président: **Oscar EBERLE**, chemin de Champagne, SAINT-SULPICE, Vaud.

Vice-président: **Pierre GISLING**, Mousquines 23, LAUSANNE.
Secrétaire-caissier: **C.-E. HAUSAMMANN**, Perdtemps 5, NYON.

Délégué du groupe de dessin SPV: **Eric von ARX**, Bois-Gentil 148, LAUSANNE.

Errata. — Le montant de la cotisation 1963 votée à l'assemblée générale de la SSMD à Berne est de **15 fr.** (non de 5 fr.). Nous rappelons que tout membre d'un corps enseignant de quelque degré que ce soit est admissible dans la SSMD. — D'autre part, nos réunions sont ouvertes à tous, membres ou non.

Livres utiles: initiation esthétique

La Belgique est en avance sur nous depuis qu'il y a quelques années elle inscrivait dans ses plans d'études un cours d'histoire des arts plastiques intitulé **Initiation esthétique**. Cela explique le titre de l'ouvrage* de MM. Marchal et Détry, titre que nous jugions un peu prétentieux il y a un an** lors de notre présentation du premier cahier.

Le contenu du second cahier, qui vient de paraître, nous semble sur ce point mieux en rapport avec le titre. Comme dans le précédent, nous trouvons les considérations les plus fécondes pour la réflexion dans l'introduction générale consacrée à l'esthétique picturale, ainsi que dans les introductions des chapitres traitant de « La crise du XIXe siècle » et « Les recherches du XXe siècle ». C'est avec profit qu'on les relira pour en soupeser tout le contenu.

L'énumération des artistes qui ont foisonné depuis le Quattrocento à nos jours nous paraît assortie d'un commentaire plus sensible que celui accompagnant les œuvres de l'Antiquité: les auteurs trouvent pour chacun de ceux qu'ils citent quelques lignes incisives, donnant souvent un jugement personnel, de matière à les situer par rapport à leurs contemporains et à présenter quelques-unes de leurs œuvres les plus caractéristiques. Il est plaisant de constater que cet ouvrage paraît bien propre à intéresser les élèves puisque MM.

Marchal et Détry n'hésitent pas à tenter de trouver une place dans l'évolution générale de l'art pour des auteurs parfois jeunes, souvent encore discutés, tels que les architectes Saarinen ou Nervi, des sculpteurs comme Moore, Giacometti, Calder; quant à Poliakoff, Hartung, Wols, Mathieu, Riopelle, Herbin, Nicholson, ils ne représentent que quelques-uns des peintres contemporains cités.

L'organisation et la présentation de ce cahier répondent aussi efficacement aux exigences didactiques que dans le premier et nous avons ainsi en mains un ouvrage qui n'a pas d'équivalent, à notre connaissance, en ce qui concerne l'art occidental. Souhaitons que nous puissions bientôt analyser ici un troisième cahier consacré aux arts orientaux et exotiques qui depuis l'Impressionisme ont commencé d'influencer nos artistes et dont la connaissance est de jour en jour plus répandue.

H.

* Initiation esthétique par l'histoire de l'Art, 26,5 x 19,5 cm. — I « L'Art dans l'Antiquité et au Moyen Age », cahier de 168 pages avec 129 illustrations — II « L'Art des Temps modernes et contemporains », cahier de 176 pages et 147 illustrations. Editions Plantyn S. A., Anvers.

** Cf. « Educateur » No 5, du 9 février 1962, page 86.

Appel

Le thème d'étude proposé aux membres de la SSMD jusqu'en 1964 porte sur L'ENFANT ET L'ŒUVRE D'ART. La section vaudoise est chargée d'organiser l'exposition.

Tous les éducateurs suisses, instituteurs aussi bien que maîtres spécialisés, sont invités à proposer des travaux de leurs élèves pour cette exposition et à nous communiquer le fruit de leurs expériences.

L'exposition tendra à répondre à deux questions :

1. Dans quelle mesure l'activité créatrice de l'enfant dans le domaine de l'expression plastique lui facilite-t-elle la contemplation et la compréhension d'une œuvre d'art ? et réciproquement :

2. Dans quelle mesure la confrontation avec les œuvres d'art permet-elle à l'enfant d'enrichir son expression plastique ?

A titre de suggestion, voici quelques possibilités de travail conformes à l'un ou l'autre de ces deux points de vue.

Elèves de 5 à 10 ans

A cet âge, l'étude des œuvres d'art (ou de bonnes reproductions) porte avant tout sur leur contenu anecdotique. Dans quelle mesure les œuvres analysées (racontées) ou exposées aux murs de la classe se retrouvent-elles dans les travaux des élèves ? Quelles réactions spontanées les œuvres exposées provoquent-elles ? Quelles œuvres préféreraient les enfants de 5 ans ? de 6 ans ? ... ?

Elèves de 11 à 15 ans

a) Contemplation et analyse.

— Représenter de mémoire une œuvre examinée dans une exposition ou en reproduction. — Mon tableau préféré.

— Représenter un sujet (adapté au développement des élèves) analogue à celui d'une toile étudiée. Ex.: Une **rêverie** peinte par Chagall ou Klee — Ma propre rêverie ; ou : Le **Pays de Cocagne** de Breughel — Le Pays de Cocagne tel

que je l'imagine, ou Le Pays de Cocagne au XX^e siècle.
— Après étude des moyens d'expression propres à une école, chercher à utiliser les mêmes moyens dans une peinture. Ex.: Etude des Fauves, en particulier de leur usage de la couleur brune — Peindre en couleurs pures un perroquet, une place de fête, des arbres d'automne...

— Reproduire de mémoire un détail d'un tableau étudié.
— Analyse simple d'une toile : recherche des lignes de construction essentielles (lignes de forces).

b) Comparaison d'œuvres.

— Un même sujet a été traité par plusieurs peintres, comment s'y sont-ils pris ? — Peindre ce même sujet.
— Analyse de la technique et comparaison de miniatures médiévales — Peindre une illustration sous forme de miniature.

c) Techniques.

— Les matières utilisées imposent des règles propres. Ex.: Vitrail, influence de la lumière vue par transparence, importance des plombs, composition — Fabriquer un transparent en papier, ou peindre un vitrail sur verre.
— Que cherchent les peintres non-figuratifs ? — Proposer un thème de dessin ou de peinture simple, dont la résolution introduise les élèves dans un problème non-figuratif.

Elèves de 15 à 20 ans

— Mêmes exercices que ci-dessus, et en outre :
— Documentation systématique.
— Esquisses d'architecture, analyses d'architecture.
— Analyse de la composition, du rythme, des couleurs, des valeurs, de la technique, etc.
— Analyse d'un élément de tableau dans un style donné. Ex.: Une maison vue par un peintre cubiste.
— Analyse comparative approfondie de plusieurs œuvres : le même sujet traité par plusieurs peintres, évolution d'un peintre.

— « Bonne forme ».
— Travaux d'art appliqué.

ENVOI DES TRAVAUX

Délai : Dès ce jour jusqu'au 1^{er} mars 1964.

Adresse : C.-E. Hausamman, Perdtemps 5, NYON.

Consignes : 1. Chaque « leçon » comportera, autant que possible, 15-20 travaux représentant un bon échantillonnage de la classe.

2. Joindre aux envois de bonnes et assez grandes reproductions des œuvres étudiées.

3. Une explication claire et brève précisera par écrit les étapes de l'étude en cours, le problème exact posé aux élèves, de quels moyens (fournitures, temps, mémoire ou observation directe, etc.) ils disposaient. Ne pas oublier d'indiquer l'âge des élèves, la composition de la classe, ni le genre d'école.

4. Si la leçon proposée appartient à une suite méthodique, joindre quelques exemples des travaux dans les leçons précédentes, év. suivantes, de manière à montrer clairement la progression suivie.

5. Pour que notre bulletin LE DESSIN puisse traiter parallèlement ce problème, nous désirons **dès maintenant** recevoir des études. Elles peuvent concerner une ou plusieurs leçons de votre envoi aussi bien que des expériences difficilement exposables sans commentaire étendu.

Envoyer vos textes et les documents proposés pour leur illustration à la même adresse que ci-dessus, dans les délais rédactionnels suivants : 31 mars, 31 mai, 31 juillet 1963 déjà.

Petits et grands papiers

Raisin, Soleil, Grand Aigle, Folio, Jésus... Qui n'a entendu ces appellations poétiques à la saveur un peu vieillesse ? Elles servaient, et servent encore pour certains papiers de luxe, à désigner les innombrables formats produits jusqu'à la guerre de 1914, formats d'autant plus innombrables que leurs dimensions étaient souvent différentes d'un pays à l'autre. On comprend fort bien que les complications provoquées par cette multiplicité aient conduit papeteries, administrations, milieux techniques à chercher une simplification. C'est aux environs de 1918 qu'une association internationale de **normalisation** commençait avec l'aide de comités nationaux une activité plus ou moins fructueuse selon les pays.

L'utilisation des formats normaux simplifie le classement (tout le mobilier de bureau y est adapté), évite le gaspillage (plus de chutes inutiles dans les coupes), facilite les achats (un seul système de mesures).

La plupart des qualités de papiers se vendent chez nous dans les formats de la **série A** :

A 0 = 941 x 1198 mm.	Feuille entière	= 1 m ²
A 1 = 594 x 841 mm.	Feuille coupée 1 fois	= 0,5 m ²
A 2 = 420 x 594 mm.	Feuille coupée 2 fois	= 0,25 m ²
A 3 = 297 x 420 mm.		etc.
A 4 = 210 x 297 mm.	Papier à lettre commercial	
A 5 = 148 x 210 mm.		
A 6 = 105 x 148 mm.	Carte postale	etc.

On constate qu'à chaque fois la plus grande dimension est partagée, et que le chiffre accompagnant la lettre de série indique le nombre de coupes. — Les séries B et C sont réservées aux enveloppes.

Chaque qualité de papier existe en différentes épaisseurs que l'on nomme **forces**, exprimées en gr/m² (le **grammage**, en jargon de métier). Il est amusant de voir ici le poids servir de troisième dimension ! Ajoutons que l'achat du papier **au poids** est le plus avantageux. **Ceh.**

Comme c'est difficile de trouver exactement le point où doit s'arrêter dans un tableau l'imitation de la nature.

Renoir.

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER

Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

CARAN D'ACHE



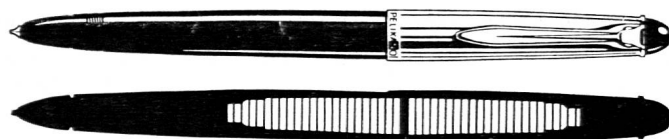
«Gouache»

CARAN D'ACHE

Nouvelles couleurs couvrantes d'une
luminosité incomparable.
Mélange très facile!

Etui de 15 couleurs **10.60**

Etui de 8 couleurs **5.25**



Pelikano

le stylo à cartouche
pour écoliers idéal avec
cartouche de rechange
améliore l'écriture -
facilite l'enseignement.

pas d'encrier

pas de pâte

pas de doigts tachés



Fr. 10.90

Les cartouches sont remplies d'encre Pelikan 4001 dans la nuance gale bleu royal.
Avec une seule cartouche, on peut écrire plus d'un cahier.

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.

LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation